

Un record d'équipe de 12 buts Les Nordiques dépècent les Whalers

Les "cois bleus", ces grands oubliés dans le hockey moderne, ont donné le ton au record d'équipe établi par les Nordiques, hier soir, au Colisée, dans leur écrasante victoire de 12-3 contre les Whalers de Hartford.



maurice dumas

Le trio formé de Louis Sleigher, Pierre Aubry et Alain Côté a produit un but après seulement 18 secondes de jeu pour déclencher le bal. C'était parti mon kiki! Les Nordiques ont ensuite filé vers un record d'équipe en inscrivant 12 buts dans une même rencontre.

Sleigher, Aubry et Côté ont récidivé au début de chacune des deux autres périodes pour permettre à leur équipe de conserver son élan irrésistible.

"Les trois savaient qu'ils commencent le match, a révélé l'entraîneur Michel Bergeron. J'avais discuté avec eux pour leur demander d'attaquer avec force dès le départ. Ils ont livré la marchandise."

Les trois ont récolté ce qu'ils ont semé. "On avait travaillé très fort dans les séances d'entraînement, a expliqué Louis Sleigher. On faisait de l'échec avant contre les frères Stastny."

Michel Bergeron a comparé ses trois travailleurs acharnés à des abeilles.

les Sleigher a allumé la mèche en servant une solide mise en échec à Pierre Lacroix. "Tous les autres joueurs ont ensuite emboîté le pas", a applaudi l'entraîneur des vainqueurs.

C'était la première fois, cette saison, qu'une équipe atteignait la douzaine de buts dans un même match. Le Canadien de Montréal avait auparavant lessivé les mêmes Whalers par le pointage de 11-2. Il avait également rossé les Kings de Los Angeles 11-3.

Les Nordiques ont triomphé par la marge de neuf buts pour la première fois de leur histoire. Leurs filets ont été enregistés par 10 joueurs différents. Chacun des quatre trios a récolté au moins deux buts. Seuls Jean Hamel, de retour au jeu après une absence d'un mois, Rick Lapointe et Daniel Bouchard n'ont pas participé au pointage.

On se demande quel aurait été le pointage final si Larry Pleau n'avait pas remplacé Mike Veisor par Greg Millen pour amorcer la deuxième période? Veisor n'a pas eu le temps de se revirer de bord que les Nordiques menaient 6-0.

"C'est bien pour dire, a blagué Réal Cloutier. Le match n'a pas été plus long que d'habitude."

Blake Wesley n'éprouvait aucune sympathie pour ses anciens coéquipiers. "Ils ne m'auraient certainement pas pris en pitié s'ils nous avaient défoncés", a-t-il dit.

Des doublés de Goulet et Anton

Il n'y a rien pour arrêter Michel Goulet et Anton Stastny par les temps

qui courent. Ils ont réussi chacun deux buts dans le pique-nique d'hier soir. Michel Goulet en revendique maintenant 38 et il a trouvé le fond du filet à neuf reprises dans les six derniers matchs de son équipe. "Je patine et je crée des ouvertures, a affirmé le brillant ailier gauche. Il faut également admettre que je me trouve souvent au bon endroit."

Anton Stastny a marqué huit buts dans les huit dernières confrontations des Fleurdelisés.

Louis Sleigher, Pierre Aubry, Alain Côté, Marian Stastny, Normand Rochefort, Marc Tardif, Wilfrid Paement et Dale Hunter ont complété le pointage des vainqueurs. Peter Stastny a obtenu quatre passes. L'espace étant précieux, je vous fait grâce des autres mentions d'assistance.

"Lors de notre dernière visite à Hartford, nous n'avions pas bataillé avec assez d'ardeur, a admis Pierre Aubry. On s'est repris de belle façon. Nous avons donné un coup en partant parce que nous sommes portés à prendre les choses un peu trop aisément dans les premières minutes d'un match."

"On s'est jamais assis sur notre avance, a ajouté Alain Côté. Ça fait du bien pour des gars comme nous autres de ramasser quelques points."

Des Whalers frustrés

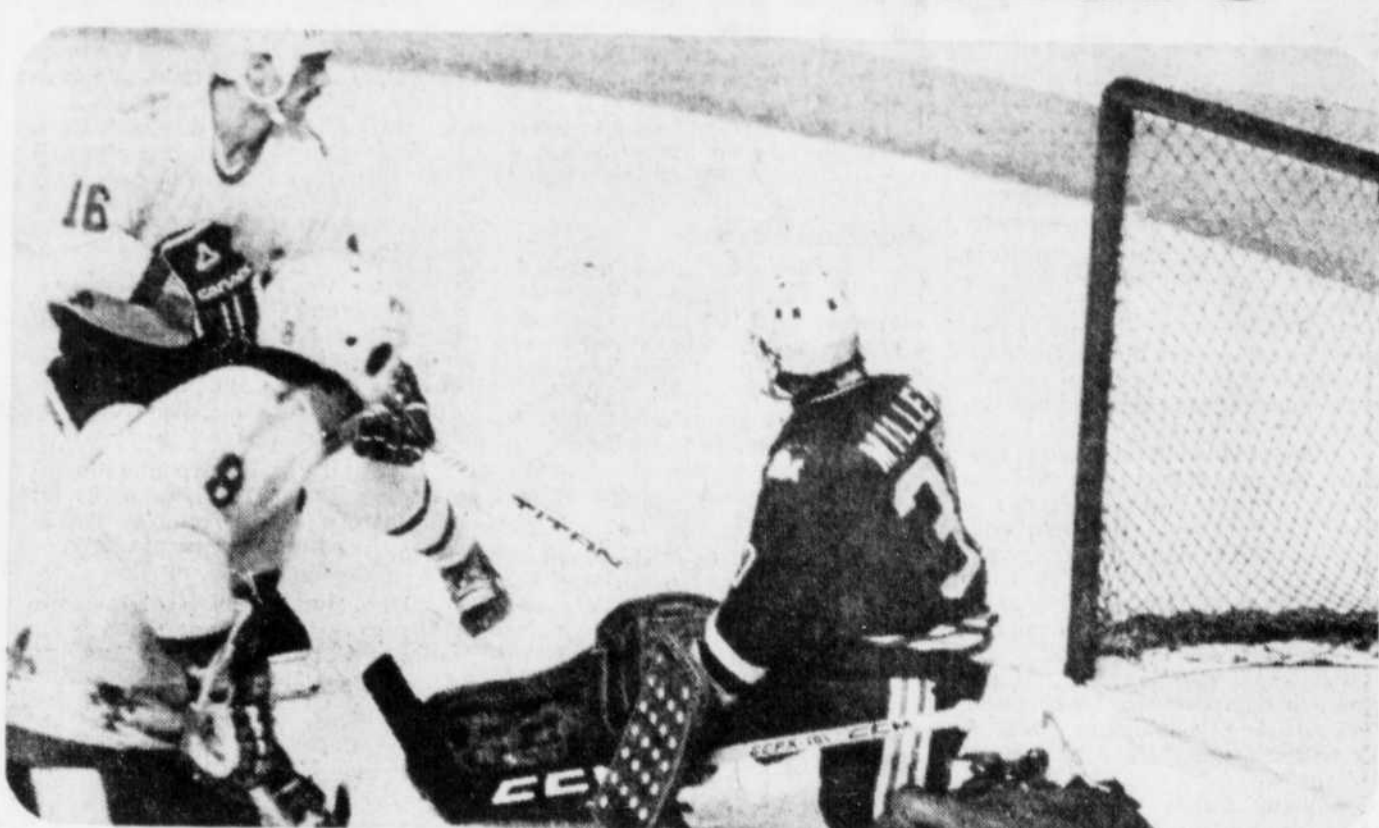
Les Fleurdelisés dominaient par le pointage de 9-0 après seulement 23 minutes de jeu. Sans doute frustrés et humiliés, les Whalers ont sorti quelques-uns de leurs gros bras.

"Je n'ai jamais eu peur que la rencontre dégénère en foire générale, a assuré Michel Bergeron. Nous sommes équipés pour nous défendre. Wally Weir a refroidi les Whalers en s'en prenant à Ed Hospodar, en troisième période."

Pour parodier Peter Stastny, les Nordiques profitent de tout ce qui passe.

"Quand ça roule, ça roule", a conclu Alain Côté.

EN BREF Ce n'est pas une primeur, mais paraît-il que les frères Stastny et les Nordiques seraient au point de trouver un terrain d'entente? Un refrain que vous entendez depuis plusieurs semaines. Alors, attendons tous les événements...



La passe d'Anton Stastny à Michel Goulet (16) était tellement précise que Greg Millen a réagi lorsque la rondelle était derrière lui.

Lacroix perd des matchs mais gagne... son père

Quand on vient de se faire humilier 12-3 et que tous ses coéquipiers ont la tête entre les deux jambes comme pour camoufler leur honte, on se demande s'il est permis d'"oser" exprimer une forme de consolation.

Pierre Lacroix a attendu longtemps, hier soir, pour livrer son "secret". L'entretien était clos, les salutations d'usage échangées lorsqu'il me demande de revenir dans son coin. "Il y a quand même quelque chose de très positif, dans ce match, de confier le jeune joueur, la voix chevrotante: mon père y assistait..."

C'était la deuxième fois seulement de toute la carrière de son fils que Vic Lacroix le voyait jouer, au Colisée, hier soir. Voilà où résidait toute l'importance de l'événement.

Le paternel n'a jamais aimé le hockey. "Et il n'aime pas plus ça, aujourd'hui, d'expliquer Pierre Lacroix. Sauf qu'il profite maintenant du passage des Whalers au Colisée pour venir me voir et que c'était notre deuxième visite, ce soir. Comme quoi l'éloignement rapproche..."

Il aura donc fallu que Lacroix se retrouve à Hartford, en échange de Blake Wesley, pour voir enfin le "miracle" se produire.

L'espoir de Washington

Lacroix, bien sûr, e serait bien passé de prendre part à la réalisation de l'autre côté de la clôture de ce record offensif de 12 buts que les Nordiques établissaient, dans ce match.

"Mais ce n'est pas notre première défaite et ce n'est sûrement pas notre dernière non plus, a-t-il commenté. Quand on a commencé à mettre un peu plus de vigueur, en deuxième période, c'était déjà 6-1. Chose certaine, les Nordiques ne jouent pas tout à fait le même genre de hockey, à Hartford."

Les Nordiques n'ont jamais gagné, sur la glace des Whalers, rappelez-le.

"Pourquoi? de poursuivre Lacroix. Qui peut expliquer ça? Pourquoi, par exemple, les Bruins de Boston gagnent-ils, à Québec, et éprouvent tellement de misère quand les Nordiques leur rendent visite?"

Pierre Lacroix comprend aisément que Monsieur-Tout-le-Monde puisse penser que tout est mort, dans une équipe comme les Whalers. Qu'il n'y a plus d'espoir. Que c'est seulement une longue phase terminale.

"Mais les choses ne se passent pas vraiment, ainsi, même dans une équipe qui perd beaucoup, dit-il. Les Nordiques, eux, ont un objectif immédiat: attraper Buffalo. Ça nous manque peut-être, à nous, un but



alain bouchard

comme celui-là. Mais il n'y a pas de découragement irréparable, parce que tout le monde voit ce qui s'est passé, à Washington: une transaction et voilà que cette équipe-là devient tout à coup excellente. Tout peut changer très vite."

Jeune leader

Pierre Lacroix aura 24 ans, en avril prochain. Pourtant, il est déjà le deuxième arrière le plus âgé des Whalers.

"Mon rôle est complètement différent, par rapport à ce qui se passait, chez les Nordiques, poursuit-il. Je me dois d'être une espèce de chef de file, avec cette équipe-là. Il faut travailler à bâtir un esprit positif. A regarder

vers l'avenir. Ce n'est pas rose, actuellement, bien sûr. Mais la persévérance finit généralement par payer."

L'entraîneur Larry Pleau a quant à lui expliqué que s'il avait retiré Mike Veisor du filet, après le premier tiers, ça n'aurait rien à voir avec sa performance personnelle. "Mes 19 joueurs ont tous été responsables de ce qui est survenu, a-t-il dit. Sauf que je ne pouvais pas tous les remplacer..."

Pour le reste, il n'a guère été loquace, une fois de plus dérouter par cette incroyable métamorphose que prend la rivalité Québec-Hartford... selon que les matchs ont lieu au Canada ou au Connecticut!

"Mais nous reviendrons à nouveau ici, ça c'est sûr", devait-il conclure, sur un ton d'espoir de voir un jour se briser la tradition. Et c'est un peu ce que se disent d'ailleurs les combattants des deux camps: il y a bien une équipe, un bon soir, qui arrivera à gagner sur la glace de l'autre. Or donc, ça pourrait bien être la nôtre.

Le gardien Greg Millen confiait à un collègue, hier matin: "Depuis que Larry Pleau est redevenu l'entraîneur de l'équipe, nous avons gagné une fois et annulé l'autre fois. Mais les deux matchs ont eu lieu chaque fois, à Hartford. Le premier véritable test aura lieu, ici, ce soir."

Il y a de ces pressentiments...



Première période		pointe Qui (maître), Hospodar Hart, Hamel Qué 6:42; Smith Hart 1:59.	
1—Québec: Aubry, de (Côté, Sleigher) 0-18	2—Québec: Tardif, 17e (Tookay, Paement) 4-07	Troisième période	
3—Québec: Rochefort, 5e (P. Stastny) 6-51	4—Québec: A. Stastny, 23e (P. Stastny, Weir) 7-29 (an)	12—Québec: Côté, de (Sleigher, Aubry) 5-34	13—Québec: Goulet, 38e (Tardif, A. Stastny) 14-40 (an)
5—Québec: M. Stastny, 32e (Paement, P. Stastny) 16-16 (an)	6—Québec: Hunter, 11e (Cloutier, Hunter) 19-06	14—Hartford: Sullivan, 11e (Stoughton, Lawless) 17-49	15—Québec: A. Stastny, 24e (P. Stastny, Wesley) 18-23
Pénalités: Muller Qué 5:22, Neufeld Hart 6:46, Goulet Qué 9:24, Katsopoulos Hart 15:02.		Penalités: Neufeld Hart 1:45, Hospodar Qué 9:58, Hospodar Hart (match), Weir Qué (maître, inconnue) 12:04.	
Deuxième période		Tirs au but:	
7—Québec: Sleigher, 3e (Côté, Muller) 0-16	8—Québec: Goulet, 37e (Cloutier, Hunter) 0-54	Hartford 4 11 9-24	
9—Québec: Paement, 17e (Tookay, Tardif) 2-56	10—Hartford: McDougall, 3e (Fridgen, Renaud) 6-14	Québec 17 13 17-47	
11—Hartford: Johnson, 19e (Francis, Stoughton) 16-50	Gardiens: Veisor et Millen, Hartford; Bouchard, Québec.		
Pénalités: Katsopoulos Hart (maître), La-	Assistance: 15,198		



Mike Veisor (31) a tiré sa révérence après le tourbillon de la première période. Il a néanmoins eu le temps de frustrer Marian Stastny.

Greg Millen: un petit futé ce gaucher!

par Maurice DUMAS

Un original ce Greg Millen, le gardien de but des Whalers de Hartford!

Très jeune, il a choisi de devenir un gardien de but gaucher pour confondre les joueurs adverses. Pendant un match, il ne regarde jamais le cadran suspendu au centre de la patinoire afin de garder sa concentration à son plus haut niveau.

Pour les néophytes en la matière, un gardien de but gaucher gobe la rondelle de sa main droite et tient son bâton avec sa main gauche. Outre Greg Millen, des noms comme Tony Esposito, Grant Fuhr, Pat Riggin, Glen Hanlon, Mike Palmateer et Corrado Micallef nous viennent à l'esprit.

"Je m'abstiens de participer à certains matchs de balle-molle pendant la saison morte, a-t-il expliqué. Je lance la balle de la main droite et je l'attrape de la main

gauche. Au hockey, je fais le contraire."

Greg Millen a commencé à porter les jambières à l'âge de cinq ans. "A ce moment-là, j'étais ambidextre, a-t-il raconté. J'étais droitier pour un match et gaucher pour l'autre. Je traînais deux mitaines avec moi afin de semer la confusion dans les rangs adverses. Je me faisais parfois regarder de travers."

Il a finalement décidé de s'en tenir strictement au rôle de gardien gaucher. "Les gardiens droitiers sont beaucoup plus nombreux dans le hockey, a-t-il ajouté. Les joueurs ont tendance à tirer du côté qu'un cerbere tient son bâton. Je peux donc profiter d'une fraction de seconde d'hésitation de leur part lorsqu'ils constatent que je suis gaucher."

Comme il lance de la droite au hockey, il n'a pas à changer son bâton de main pour manipuler la rondelle près de son quadrilatère.

Pas bête comme idéal! Il s'agissait d'y penser...

Au diable le cadran!

Au fil des années, Greg Millen a également adopté une autre pratique. Il ne consulte jamais le cadran pendant le déroulement d'un match. "Je lève les yeux vers l'horloge dans la dernière minute de jeu si mon entraîneur m'ordonne de me rendre au banc de l'équipe au profit d'un sixième attaquant, a-t-il dit. C'est la seule exception."

Tous les moyens sont bons pour se concentrer au maximum quand on défend la forteresse de l'une des pires équipes de la Ligue nationale. "C'est déjà assez difficile pour un gardien de jouer pour les Whalers sans qu'il se laisse influencer par le nombre de minutes qu'il reste à jouer", a-t-il commenté.

Les Whalers ont déjà concédé

plus de 250 buts, cette saison. Greg Millen deviendrait vite dépressif s'il ne détournait pas ses yeux du cadran. Une affirmation qu'il s'empresse de corriger.

"Les Whalers ont été très bons pour moi et je me dois d'être patient avec eux", a-t-il précisé afin d'éviter toute ambiguïté.

Il s'est prévalu de son statut de joueur autonome, en juin 1981, pour parachever une entente avec les Whalers après avoir porté les couleurs des Penguins de Pittsburgh pendant trois saisons complètes.

S'il ne consulte jamais le cadran, il doit parfois ignorer le pointage du match dans lequel il est impliqué. "Je sais très bien compter, a-t-il rigolé. Je retiens toujours le pointage dans ma tête."

Même si son équipe accuse un déficit de quatre ou cinq buts? "Même si mon équipe se dirige vers une dégelée, a-t-il certifié. On ne peut pas tricher à ce jeu-là."



Le gardien Greg Millen a choisi d'être gaucher, question de confondre un peu ses adversaires.

Victoire de 7-3 du Canadien à Vancouver Sévigny comme au temps du hockey junior

VANCOUVER (PC) - La bonne humeur était de mise dans le vestiaire du Canadien après la victoire facile de 7-3 enregistrée aux dépens des Canucks de Vancouver.



Michel Lajeunesse
de la Presse canadienne

Le grand héros de la rencontre a certes été le gardien Richard Sévigny qui a connu sa sortie la plus consistante de la saison repoussant 37 tirs. Sévigny a fait preuve de bons réflexes à quelques reprises en début de rencontre pour refroidir l'ardeur des Canucks.

"J'étais très confiant avant la rencontre, a expliqué le gardien avec son calme coutumier. Mon arrêt dès le départ contre Darcy Rota m'a vraiment mis dans le match."

Pourtant, Sévigny aurait eu des raisons d'avoir les idées ailleurs. En effet, il s'est fait subtiliser sa mitaine au cours de l'après-midi, hier.

"Je crois que le gant n'a pas beaucoup d'importance. Mais, ce soir je me sentais vraiment bien et confiant."

Sévigny a aussi mentionné qu'il était revenu à son ancien style, celui qu'il employait chez les juniors. "Je tente maintenant de défier les joueurs adverses pour leur faire commettre le premier geste."

Dans un autre coin du vestiaire, Pierre Mondou, auteur de deux buts, n'avait que de bons mots pour son gardien.

"Richard nous a gardé dans le match avec des arrêts clefs en début de rencontre. Nous avions besoin de ce genre de performance pour nous remettre sur la bonne voie."

L'attaque à cinq du Canadien a

enfin produit des dividendes, hier soir. Elle a produit trois buts.

Pour le défenseur Larry Robinson, ce genre de performance dénote des signes encourageants.

"Nous avons fait preuve de plus de patience, ce soir. Habituellement, nous avons tendance à paniquer en avantage numérique, surtout à Montréal où l'impatience des spectateurs déteint sur les joueurs."

Le Canadien s'est envolé aussitôt le match terminé à destination de Calgary où il disputera son prochain match face aux Flames, jeudi.

Quel jeu de puissance

C'est peut-être à cause de l'air des Rocheuses ou le soleil de Vancouver, on ne saura jamais, mais le Canadien a entrepris de belle façon son voyage de quatre matchs à l'étranger quand il a remporté une victoire facile de 7-3 devant 16,413 spectateurs contre les Canucks au Colisée du Pacifique.

L'attaque à cinq du Canadien s'est même mise à fonctionner et a produit trois buts.

Pierre Mondou et Mark Napier ont dirigé l'attaque avec deux buts chacun. Chris Nilan, Ryan Walter et Guy Carboneau, avec son quatrième filet de la saison en désavantage nu-

mérique, ont inscrit les autres filets du Tricolore contre Richard Brodeur, qui n'a certes pas connu son meilleur match cette saison.

Darcy Rota, avec deux buts, et Gary Lupul ont riposté pour les Canucks contre un Richard Sévigny qui a joué un match très solide. Il a été bombardé de 40 tirs et a volé quelques buts aux Canucks, notamment à Ivan Hlinka, qu'il a frustré deux fois.

L'attaque à cinq du Canadien a finalement produit en première période quand les hommes de Bob Berry ont pris une avance de 3-1. Les Canucks ont écopé de trois pénalités et deux de ces pénalités ont été coûteuses.

Après que Gary Lupul eut profité d'une bague de Guy Carboneau dans son propre territoire pour donner les devants 1-0 aux Canucks, les joueurs du Canadien ont marqué trois buts sans riposte.

Ce fut d'abord Pierre Mondou qui a déjoué Richard Brodeur après du bon travail de Mario Tremblay dans le coin de la patinoire pendant que Thomas Gradin était au cachot.

Les Canucks n'avaient pas encore récupéré de ce but que Chris Nilan faisait dévier un tir de Craig Ludwig à

12:46 pour permettre aux siens de prendre les devants.

A la toute fin de la période après que Rick Lanz eut été chassé, l'attaque massive du Canadien a empêché la rondelle de quitter le territoire adverse et a fait une passe parfaite à Steve Shutt, seul devant la cage. Shutt y est allé d'un boulet que Brodeur a touché de la mitaine, mais sans pouvoir le retenir cependant. Ryan Walter a alors poussé le retour au fond pour son 22e but de la campagne.

Richard Sévigny a par ailleurs montré qu'il était prêt pour le match. Il a repoussé 17 tirs en première et a volé des buts certains à Ivan Hlinka et Anders Eldebrink.

Avance accrue

Le Canadien a accru son avance en deuxième période quand les Canucks ont joué avec beaucoup moins de détermination. Les hommes de Roger Neilson ont d'ailleurs montré peu d'ardeur et peu d'imagination quand ils ont eu l'avantage numérique trois fois au cours de l'engagement.

Mark Napier, avec son 25e filet de la campagne, a porté l'avance du Ca-

nadien à 4-1 au milieu de l'engagement quand il a complété une stratégie de Doug Wickenheiser et de Ryan Walter.

Darcy Rota, qui était parvenu seul devant Sévigny au tout début de l'engagement pour voir le gardien du Tricolore effectuer un autre bon arrêt, a réduit l'écart à 14:43 suite à un effort individuel.

Mais le Canadien a repris une priorité de trois points avant la fin de la période quand l'attaque à cinq a produit encore. C'est Pierre Mondou, avec son 20e filet de la campagne, qui a pris Brodeur en défaut avec un tir des poignets, tir décoché sans avertissement.

Le Tchecoslovaque Ivan Hlinka était de retour au jeu hier après une absence de cinq parties à cause d'une blessure au dos. Son retour est bienvenu dans le camp des Canucks. Avant sa blessure, il avait participé au pointage des siens au cours de six matches consécutifs, récoltant cinq buts et autant de passes.

Si l'attaque à cinq du Canadien avait fait aussi bien que celle des

Canucks depuis le début du calendrier, les hommes de Bob Berry seraient sans doute en meilleure position au classement. Les Canucks, qui ont déjà marqué 56 buts en avantage numérique, viennent au quatrième rang de la LNH avec une moyenne d'efficacité de 26,5 pour cent. Le Canadien vient toujours au 18e rang avec 35 buts en 183 chances pour une moyenne de 19,1 p.c.

Le Suédois Thomas Gradin joue cette année un rôle défensif avec les Canucks. Il n'a récolté que 18 buts et 30 passes depuis le début de la campagne. 18 de ces points ont été récoltés alors qu'il participait aux jeux de puissance des Canucks. Avec un salaire de \$150,000 par année, il est sûrement le "plombier" le mieux payé au Canada.

Richard Sévigny, qui était devant la cage des Canadiens, hier soir, n'avait subi qu'une seule défaite à ses sept derniers matches. Au cours de cette période, il présentait une fiche de 2-2-4.



7



3

Première période:
1—Vancouver: Lupul, 8e (McCarthy) 8:48
2—Montréal: Mondou, 11e (Tremblay, Green) 11:42 (on)

3—Montréal: Nilan, 4e (Ludwig, Wickenheiser) 12:46
4—Montréal: Walter, 22e (Shutt, Robinson) 18:17 (on)

Pénalités: Mondou MHI 2:33, Rota Vcr 4:44, Gradin Vcr 10:38, Lanz Vcr 17:13, Robinson MHI 18:37

Deuxième période:
5—Montréal: Napier, 25e (Wickenheiser, Walter) 7:12

6—Vancouver: Rota, 23e (Bubla, Nilan) 14:43
7—Montréal: Mondou, 20e (Ludwig, Robinson) 15:58 (on)

Pénalités: Bubla Vcr 3:27, Latifera MHI 3:47, Root MHI 9:19, Lindgren Vcr 15:43, Delorme MHI 16:31

Troisième période:
8—Montréal: Carboneau, 13e 1:15 (on)

9—Vancouver: Rota, 24e (Lupul, Malward) 5:06 (on)

10—Montréal: Napier, 26e (Walter, Robinson) 9:26

Pénalités: Root MHI 1:04, Kitchen MHI 3:36

Tirs au but:
Montréal 15 10 14—39
Vancouver 18 11 11—40

Gardiens: Sévigny, Montréal; Brodeur, Vancouver

Assistance: 16,413.

Solide opposition au plan de Snider

Le plan du propriétaire des Flyers de Philadelphie, Ed Snider, de réduire les participants des éliminatoires à huit formations afin d'ajouter une finale entre les gagnants de la Coupe Stanley et les champions d'Europe, provoque un bardo du diable.



L'ÉDITO SPORT
Claude Larochelle

A Québec, le président Marcel Aubut qui a plusieurs explosifs sur sa table de travail, le contrat des Stastny, la télévision payante, le projet de s'arracher au carcan de cinq ans de la télévision, fait savoir qu'il n'a pas eu le temps d'étudier en profondeur le plan du proprio des Flyers. Il veut avoir le temps d'en faire le tour avant de commenter. D'ailleurs, ça va être le gros sujet de conversation au match des étoiles, la semaine prochaine. Ed Snider se propose toute une offensive.

Avec son plan, le proprio des Flyers a dérangé passablement le monde. Une affaire un peu trop révolutionnaire pour ces messieurs dormant comme des souches et dont le produit perd de sa saveur.

Certains directeurs-gérants et présidents d'équipes se sont hâtés d'élever des barrières contre le projet. D'autres se sont amusés à parler d'affaire fantaisiste. Le patron des Islanders, Bill Torrey, un type qui n'est pas figé dans le temps, propose à tout le moins une solution à ce calendrier sans vie de 80 matches. On réduirait le

nombre d'équipes admises dans les éliminatoires, par étapes, sur une durée de six ans.

On ne bouge pas vite dans la LNH. Depuis de très nombreuses semaines déjà, les clubs se frottant dans les séries du printemps prochain sont en partie désignés, soit 16 formations en tout. Les cinq clubs expulsés sont passablement identifiés. Il s'avère dans ces conditions que le calendrier de 80 rencontres est pratiquement sans utilité à part de déterminer l'avantage de la glace dans les séries.

Le problème a comme point de départ que seulement six clubs ont fait des profits dans la LNH, l'an dernier. Tout le monde entretient l'espoir de pouvoir se rattraper en participant aux affrontements du printemps. C'est regarder le problème par le petit bout de la lorgnette. Le calendrier régulier ne se vend pas, ne retient même pas l'attention de la télévision américaine, parce qu'il ne signifie rien. Le spectacle est fade parce que les athlètes n'y voient pas de stimulants. Les amateurs non plus.

"Il faut surtout ajouter des stimulants capables d'entraîner les athlètes, me disait le gardien Glenn Chico Resch, en fin de semaine dernière. Certains soirs, c'est sans vie sur la patinoire."

Aucune étude

Pour éviter d'effrayer tout ce beau monde, Bill Torrey a peut-être raison. Il faut procéder par étapes. Qu'on commence par admettre trois clubs au lieu de quatre dans les séries éliminatoires. Déjà il y aurait un effet tonifiant sur la qualité de l'action. Qu'on imagine un peu le combat Québec-Buffalo pour une troisième

place dans les séries. Il y aurait moins de sièges vides à Buffalo.

Évaluant la proposition de Ed Snider, cette confrontation annuelle à saveur internationale, on a parlé de rêve, de fantaisie, d'utopie autour de la ligue. Reste que le propriétaire des Flyers a tout de même reçu certains appuis. Pour Glen Sather, des Oilers d'Edmonton, il s'agit là d'une idée défendable à la condition qu'on soit certain d'appâter la télévision d'Europe, du Canada, des États-Unis et même du Japon. Une vraie série mondiale du hockey assurerait \$100 millions en droits de télévision, selon Snider. Tous les clubs de la LNH y trouveraient leur profit.

"Il faudrait qu'une telle série avec l'Europe rapporte une somme considérable, insiste le gérant-entraîneur des Oilers. Il faudrait que cette somme soit garantie. Autrement, on ne pourrait changer le système actuel des éliminatoires. Je doute toutefois que ce genre de revenus soit disponible."

Glen Sather ne dit pas oui. Il ne dit pas non. Il s'agit d'étudier la réalisation de ce plan en profondeur. Voilà qui est dans l'ordre. Mais le plus troublant dans tous ces projets, c'est que la LNH s'en va à la va-comme-jen-le-pousse. A une question bien précise, dernièrement, Marcel Aubut me faisait ce bien triste aveu:

"A ma connaissance, il n'existe aucune enquête pour guider la LNH. Aucune étude auprès de spécialistes pour s'appuyer dans la marche à suivre."

Rien sur le produit lui-même, son évolution, sur la façon de le présenter. Pas de document bien étoffé sur l'ensemble du hockey professionnel. C'est le trou noir!

Il faudrait commencer par s'offrir un bon document de recherches. C'est l'enfance de l'art!

que je fais sur la patinoire, me disait-il récemment. Les honneurs c'est bien secondaire."

Toujours captivant dans ses exposés, Marc Tardif pense que la bonne vieille méthode d'autrefois, servant à former les jeunes joueurs de hockey, est loin d'être battue. "C'était très formateur ces parties à quinze contre quinze sur les patinoires extérieures, dit-il. On passait là des heures et les obstacles ne manquaient pas. C'était coûteux, on était obligé d'apprendre à manipuler la rondelle. On apprenait aussi à garder la tête en l'air."

Sur le déclin apparent du hockey dans quelques villes américaines, le grand numéro 8 des Nordiques se permet en outre une opinion qui retient l'attention. "D'abord c'est nécessaire d'avoir une équipe respectable qui est capable de remporter quelques victoires, soupèse-t-il. Je me souviens des Flyers de Philadelphie, quand on allait au Spectrum alors que j'étais avec le Canadien. Les Flyers ne gagnaient pas trop souvent et il y avait un paquet de bancs vides..." Il ajoute ceci avec des images frappantes de sa spécialité: "On parle beaucoup de Pittsburgh dont l'équipe n'attire pas. Mais comment pourrait-il en être autrement avec un club dont la tenue est dérisoire depuis des années. C'est là le problème. Si t'as pas une équipe respectable, tu vas "staller" dans le carburateur en étoile."

Une suggestion de Sather

Avec un Ed Snider faisant de la vague derrière un nouveau plan pour le hockey professionnel, on peut s'attendre de voir d'autres administrateurs sauter dans son sillage avec toutes sortes de propositions... Se souvenant que les clubs de l'Association mondiale avaient ajouté des formations européennes à leur calendrier, il y a quelques années, Glen Sather y va d'une suggestion... "Pourquoi ne pas amener ici, chaque année, les quatre meilleures équipes de la Ligue soviétique pour les faire jouer contre les clubs de la LNH, dit-il. Les résultats pourraient compter au classement..."

Larry Kish n'a pas quitté Hartford par accident, selon une bonne source... L'entraîneur qui a cédé son poste à Larry Pleau récemment aurait tout simplement trop parlé... Il lui est arrivé, à quelques reprises, de faire le procès de certains administrateurs des Whalers quand il était sur la route, de blâmer quelques transactions passées... Kish s'est même échappé devant quelques journalistes et ça s'est su à Hartford!

L'attaquant des Nordiques Michel Goulet a fait vive impression, avec ses propos modérés, alors que Ryan Walter lui ravissait le poste d'ailier gauche sur la première équipe d'étoiles... "L'important pour moi, et c'est une ligne de conduite que j'espère maintenir, c'est d'être satisfait du travail



Mickey Volcan s'est interposé juste à temps pour contrecarrer les plans de Pierre Aubry.

Le Soleil, Jean Vallières

Sundstrom en prend pour son rhume à Vancouver

VANCOUVER - Les amateurs de hockey de Vancouver, les membres de la presse et les dirigeants des Canucks de Vancouver n'ont pas été très tendres depuis quelque temps à l'endroit du jeune Patrik Sundstrom, un Suédois qui est un des nombreux Européens à porter les couleurs des Canucks.

A sa première saison dans la Ligue nationale, Sundstrom ne présente qu'une fiche de 14 buts et 15 passes et il affiche un dossier de -18.

Jake Milford, ancien directeur-gérant de l'équipe qui agit maintenant comme vice-président des Canucks, a dit publiquement son mécontentement quant au rendement de l'ancien membre de l'équipe nationale de la Suède.

"Je ne sais pas s'il a le mal du pays ou s'il n'est pas capable de s'ajuster à notre style de jeu, mais ce gars-là me déçoit, a mentionné Milford. En ce qui me concerne, ce gars-là avait tout le talent pour devenir la recrue par excellence dans la LNH. Mais il ne joue pas comme il en est capable."

Bien entendu avec la venue du Canadien à Vancouver, on a établi des comparaisons avec le seul Suédois à endosser l'uniforme du Canadien, Mats Naslund. Ce dernier est une révélation. Il fait beaucoup mieux que Sundstrom à sa première saison au hockey nord-américain. Avec une production de 19 buts et 30 passes pour une fiche de plus 29, Naslund est un atout précieux pour le Canadien. Il a même été le meilleur joueur du Tricolore au cours du mois de janvier.

Pas juste

Naslund est le premier à reconnaître que le traitement réservé à Sundstrom n'est pas juste.

"Ce n'est pas en faisant des déclarations dans les journaux que les dirigeants des Canucks vont l'aider à se sortir de cette impasse", a mentionné Naslund.

Le petit ailier gauche du Canadien mentionne également que Sundstrom, comme plusieurs autres joueurs européens des Canucks, a peut-être été mal utilisé à Vancouver.

"Ce n'est pas juste non plus d'aller chercher un gars en Suède ou en Tchecoslovaquie et de lui demander de changer son style, a dit Naslund. Ils ont employé Sundstrom sur un trio défensif. S'ils voulaient un gars pour lancer la rondelle dans le coin et jouer de façon strictement défensive et se battre, ils n'avaient pas à aller en Suède. Ils avaient 100 gars ici qu'ils auraient pu choisir pour faire ce travail."

Naslund mentionne que le Canadien n'a pas tenté de modifier son style et c'est une des raisons pour lesquelles il a su s'adapter si rapidement.

"Je dois dire d'abord que j'ai joué pendant toute la saison avec Pierre Mondou et Mario Tremblay et nous nous entendons très bien. Aussi, je



Michel Lajeunesse
de la Presse canadienne

joue de la même façon que je jouais en Suède. En défensive, je demeure à ma position et en attaque, je serpente un peu plus la glace. Je ne vois pas pourquoi le Canadien serait venu me chercher en Suède pour ensuite me dire d'abandonner mon style, pour me demander de jouer une sorte de hoc-

key que je n'ai pas appris. Le Canadien savait que j'étais capable de patiner et de marquer des buts et c'est qu'on me demande de faire."

Lors de la dernière visite du Canadien à Vancouver, Lars Molin avait prédit que Naslund allait connaître lui aussi le "mur de janvier", cette période léthargique qui frappe tous les joueurs européens à leur première saison dans la LNH. Ça ne s'est pas produit.

"Je n'ai vraiment pas d'explication à fournir, a dit Naslund. Je ne sais pas pourquoi je n'ai pas connu cette période. C'est peut-être aussi une question d'expérience. Par exemple, je suis plus vieux que Sundstrom de deux ans. J'ai participé à deux championnats du monde de plus que lui. C'est peut-être une question d'expérience ou de maturité."

Bill Kitchen ne veut pas rater sa chance

VANCOUVER (PC) - Bill Kitchen a été le premier surpris lundi quand la direction du Canadien de Montréal lui a demandé de rejoindre l'équipe à Vancouver pour remplacer le défenseur blessé, Robert Picard.

"Je n'en revenais tout simplement pas, a mentionné Kitchen. C'est tout ce que je peux dire, j'ai été très surpris. En cas de blessure, j'étais bien que leur premier choix aurait été Ric Nattress, lui qui a été avec le club toute la saison. Je ne pensais jamais qu'on allait me rappeler."

Pourtant Kitchen connaissait une bonne saison avec les Voyageurs de la Nouvelle-Écosse. Il était l'homme de confiance des Voyageurs à la ligne bleue.

"C'est sans doute à cause de mon jeu qu'on m'a rappelé, a poursuivi Kitchen. A Halifax, je joue de 40 à 45 minutes par match depuis le début de l'année et on m'utilise toujours dans les situations importantes comme pour tuer les pénalités ou dans les dernières minutes d'une période ou du match. Selon ma propre évaluation, je dois dire que je pense connaître une bonne saison."

Kitchen se disait ravi de retrouver son ancien compagnon de chambre et coéquipier à la ligne bleue Bill Root, qui a passablement bien fait depuis son arrivée avec le Canadien.

"Cela ne me dérangerait pas du tout si j'étais utilisé aux côtés de Root, a dit Kitchen. Au début de la saison à Halifax, nous formions la première paire de défenseurs des Voyageurs et nous nous entendions très bien. Nous nous complétons sur la patinoire."

Chance inouïe

Comme tous les jeunes joueurs qui évoluent dans la Ligue américaine, Kitchen sait que c'est une chance unique qu'il ait été rappelé un jour dans la Ligue nationale. Il ne veut certes pas manquer son coup cette fois-ci. Il a devant les yeux l'exemple de Root, qui lui non plus ne veut pas retourner à Halifax.

"Chaque chance que nous obtenons de jouer dans la Ligue nationale est une chance importante, a mentionné Kitchen. On ne sait jamais si ce sera la véritable occasion de se faire valoir. Chaque chance d'être rappelé est une chance unique. Il ne faut pas la manquer."

Kitchen mentionne que pour lui l'important est de ne pas se laisser impressionner par tout ce qui entoure le circuit majeur.

"Il ne faut pas penser à tout ce qui est extérieur au jeu. Il faut se débarrasser de ce sentiment qui fait que nous sommes impressionnés par tout ce qui touche la LNH. Je viens ici avec l'idée de faire un travail. Je sais que je peux le faire et, si j'y parviens, tout devrait aller."

C'est peut-être plus facile pour un gars comme Kitchen d'arriver avec le Canadien quand l'équipe est à l'étranger pour une série de quatre matches. La tension aurait certes été plus forte s'il avait dû évoluer dès le début devant les supporters de l'équipe au Forum.

De toute façon, ce n'est pas une série de quatre matches à l'étranger en six jours qui effraie Kitchen.

"C'est un petit voyage facile. Avec les Voyageurs, nous venons de disputer sept matches à l'étranger et cela, en neuf jours."

Curling: Jean Boivin épate à Trois-Rivières

Jean Boivin s'est présenté comme Québec no 2 au championnat provincial de curling masculin "La Chope Labatt", au club Lavolette de Trois-Rivières, mais il est en train de s'implanter comme no 1 de tout le tournoi.



la
chronique
de Sab

Au début de la soirée d'hier, il a remporté une importante victoire de 10-9 sur Don Aitken, de Saint-Laurent, champion défendant, pour porter sa fiche à 4-0. Plus tôt dans la journée, Boivin avait triomphé de René Albert, de Rimouski, 6-3. Et tard lundi soir, il avait inscrit un gain de 8-5 contre Rock Federber, de Val-d'Or.

En marge de la victoire de Boivin contre Aitken, il est à signaler qu'à un certain moment, plus précisément après six manches, il tirait de l'arrière 8-3 devant son rival.

Aujourd'hui, Boivin rencontre Don Appleby, de Sept-Îles, avant de se mesurer à Denis Marchand, Trois-Rivières, qui possède une fiche de 3-1 après avoir défait la formation rimouskoise, 6-2.

Quant à Michel Saint-Onge, l'autre représentant du district, il a inscrit sa première victoire, au début de l'après-midi, contre Earl Morris, de Saint-Jean, 5-3. Hier soir, il faisait face à Jean-Guy Tremblay, de Chicoutimi.

La formation Appleby a porté sa fiche à 2-2 en l'emportant contre Hess.

Ski de fond

Les nouvelles conditions de neige permettent de croire que le calendrier des compétitions du ski pourra reprendre son cours normal, tant pour l'alpin que le fond.

En ski de fond, le circuit La Relève pourra enfin de mettre en branle après avoir été passablement perturbé. Une première épreuve sera présentée samedi par le club Ouk-Pik, du Mont-Tourbillon, Lac-Beauport.

Comme par les années passées, ce circuit est réservé aux jeunes de 16 ans et moins: maringouins (7 ans et

moins), moustiques (8-9-10 ans), cadets (11-12 ans), juniors (13-14 ans) et juniors "B" (15-16 ans).

Tous ceux et celles qui sont intéressés à participer à cette course doivent s'inscrire avant 21h, demain, auprès de Denise Careau-Maheux, 842-8808, ou André Pouliot, 626-2855. Il n'y a aucun frais d'inscription.

Il semble bien que nos amis du Grand Fonds de l'Estrie n'aient pas d'ennuis à présenter leur programme le 13 février. Toutes les personnes qui désirent s'inscrire doivent communiquer avec Mme Maheux, même numéro que ci-dessus, ou encore au bureau du GFE, 4561 rue Laval, à Lac-Mégantic, tél. (819) 583-5223.

Escrime

Le club d'escrime L'Estoc a besoin de fonds, me signale Etienne Bernier.

Il y aura donc soirée-bénéfice, samedi, 20h, au centre communautaire de Sainte-Foy. Il en coûtera \$4 par personne et la première consommation sera gratuite, précise Bernier. Il sera possible de se procurer des cartes sur place.

Cette soirée-bénéfice aura été précédée des finales régionales des Jeux du Québec, à l'école Saint-Exupéry, de Sainte-Foy, catégories atome à juvénile, masculin et féminin, 9h à 15h.

Et dimanche, toujours à Saint-Exupéry, il y aura un tournoi-participation du circuit provincial, ouvert à tous, dès 9h30. Seules les concurrents non classés sont admissibles. Et pour ceux qui voudraient alors se procurer la carte de la fédération québécoise d'escrime il en coûtera \$3 pour les juniors et \$4 pour les seniors. Le tout commencera avec le fleuret masculin, suivi de l'épée et du fleuret féminin.

Judo

Daniel Tabouret, directeur technique du club de judo de Giffard, est très fier des succès obtenus récemment par deux de ses protégés, Serge Sanfaçon et Maryse Gauthier, âgés de 17 ans seulement.

Pour un, Sanfaçon, -71 kg, a ga-

gné sa catégorie lors de la deuxième tranche de la "Coupe du Québec". Il fit pas moins de sept combats, tous gagnés par ippon (6) et un par waza-aoi, affrontant en cours de route des seniors de 20 à 28 ans. Il y avait 44 inscriptions dans sa catégorie.

Mlle Mathieu a brillé lors de la compétition régionale tenue au centre récréatif Wilbrod-Bhérier, remportant la médaille d'or chez les juniors-seniors. Maryse a fait 5 combats dont quatre gagnés par ippon, et dans deux d'entre eux elle n'a eu besoin que trois et deux secondes. Elle en était à sa

première compétition officielle, et comme ceinture verte elle a battu deux ceintures bleues.

Au club de judo La Vieille Capitale, il est toujours temps de s'inscrire pour les cours. Un stage d'autodéfense est offert le jeudi, à 19h. Pour de plus amples renseignements, on peut téléphoner à 524-6138 ou 842-1868, ou encore se rendre au 279, rue Saint-Joseph est, 3e étage.

Une amputation à mon texte d'hier m'oblige à compléter la liste des

gagnants des médailles de bronze lors de la compétition régionale tenue au centre récréatif Wilbrod-Bhérier. Chez les garçons juniors, ajoutons Yannick Samson et Martin Racicot, Charlesbourg; Jean-François Gagné et Steve Saint-Pierre, Giffard; Martin Boisvert, La Vieille Capitale; Gino Fortin, Lévis; et Paul Labrousse, Les Citadelles. Chez les juniors et seniors, on retrouve Gérard Chouinard, Baie Saint-Paul; Paul-Eugène Mercier, La Pocatière; Jacques Lebel, Charlesbourg; et Christian Bowen, La Vieille Capitale.



Ces patineuses ont mérité, parmi une soixantaine de participants, des médailles d'or ou d'argent lors de la compétition locale du club de patinage artistique de Charny. A ce titre, elles iront représenter leur club à la compétition Yolande-Barrette à la fin de février, à Vanier. Il s'agit, dans l'ordre habituel, de Sophie Marois, Johanne Chouinard, Mélanie Baillargeon, Catherine Drouin, Anick Robitaille, Yolaine Lacroix. Dans la deuxième rangée: Josée Fortin, Corinne Lepage, Jacinthe Morrisette, Kalina Lemire. Nancy Picard n'apparaît pas sur la photo.

Aujourd'hui

Ligue de hockey junior "B" Québec-Métro: Aigles de Vanier contre "La Table-du-Roi", centre sportif de Sainte-Foy, 20h.

Hockey universitaire: Patriotes de l'UQTR contre Rouge et Or, patinoire du PEPS, 19h30.

Ligue de hockey interclubs: atome et bantam, Rive-Sud contre Québec, à Bardsy, 19h.

Tournoi de hockey Opti-Mid-ge de Beauport: reprise du calendrier, 4 rencontres, centre sportif de Marcel-Bédard, 16h30.

Curling: ouverture du "Funs-piel O'Keefe", club AEC: autres rencontres du tournoi Pelletier-Bédard, club Etchemin.

Ski alpin: troisième épreuve du circuit Labatt Bleue pour adultes, station Mont-Saint-Castin-les-Neiges, 19h.

Basketball collégial "AA": Jésus-Marie à St. Lawrence, filles, 19h15; Mérici à St. Lawrence, garçons, 21h; F.X. Garneau à Limoilou, garçons, 20h15; et Sainte-Foy à séminaire de Québec, 20h15.

Handball collégial "AA": F.X. Garneau à région de l'Amiante, 19h30; Limoilou à Sainte-Foy, 20h.

Association "Les Sportifs du Québec": tournoi de volleyball pour les membres, patro de Charlesbourg, 19h30.

Comité de baseball mineur de Beauport: grande réunion d'information, pavillon Sainte-Ge-trude, rue du Cénacle, 19h.

Tournoi de hockey mosquito Lévis-Lauzon: autre série de rencontres, catégorie atome, amphithéâtre de Lauzon, 17h.

Un peu de tout...

Pour un deuxième mercredi consécutif, le circuit Labatt Bleue de ski alpin pour adultes sera à la station Mont-Saint-Castin-les-Neiges, ce soir... Les représentants du club de l'endroit aimeront bien répéter la victoire de la semaine dernière et accroître leur avance sur l'équipe du Relais... Comme toujours, l'inscription commence à 18h, et le premier départ se fait à 19h...

Jean-Claude Fournel, président de l'association "Les Sportifs du Québec", attend une forte participation au tournoi de volleyball pour les membres ce soir, au patro de Charlesbourg... C'est une excellente occasion de détente pour tous juste une semaine avant de se lancer dans le tournoi international de hockey pee wee...

Il y a hockey universitaire ce soir, au PEPS de l'université Laval... Le Rouge et Or y accueille les Patriotes de l'UQTR, 19h30... Jusqu'ici, les deux clubs ont partagé les honneurs dans les quatre rencontres régulières, les Trifluviens gagnant les deux premières par 6-4 et 6-5; Laval s'est ensuite vengé par 8-3 et 10-5...

Le 5e tournoi du circuit de hockey 50 olympique, prévu pour le Pavillon des sports, Loretteville, ne commencera que samedi 5 février plutôt que demain comme le voulait le calendrier original... Les finales seront présentées vendredi le 11 février...

Lors du Festival international de la motoneige, prochainement, l'association sportive Charlevoix-Montmorency en profitera pour tenir une grande soirée, samedi 5

février, à l'AJCM Inc., 4271 Royale, à Saint-Ferréol-les-Neiges... Au-paravant, les motoneigistes auront été invités à la messe à la chapelle des Sept-Crans, 19h30, sur le sentier no 3 du parc Mont Sainte-Anne... On peut toujours obtenir plus de renseignements en contactant Denis Fecteau, 822-1075...

Lynx a perdu son égalité au premier rang de la Ligue féminine de tennis Montcalm Automobiles en annulant avec le club de dernière place, Topaze, 6-6... Durant ce temps, Lincoln passait seul en tête avec 117 points, grâce à un gain de 9-3 sur Capri... Dans l'autre match, Marquis a défait Cougar, 8-4... Lynx a 114 points, Cougar 113, Capri 110, Marquis 106 et Topaze 86...

Le club Aramis de Saint-Lambert organise de nouveau sa course de l'énergie du Carnaval, dimanche 6 février, au Domaine Aramis, 1009 rue du Pont, Saint-Lambert... Cette course consiste à pousser un baril vide de 200 litres sur une distance de 150 mètres... Il y aura une section pour les hommes et une autre pour les femmes avec classes "A" et "B"... Les inscriptions officielles seront prises vendredi, au Domaine Aramis...

Une école d'arbitrage pratique de baseball / softball se tiendra au PEPS de l'université Laval, 29 avril au 6 mai... Les personnes intéressées à obtenir la brochure officielle ou les dirigeants de ligues qui aimeraient recevoir des renseignements sur le service d'arbitrage peuvent écrire à C.P. 1671, Québec, Qué., G1K 7J8...

Patinage artistique: les champions en titre sont favoris

MONTREAL (PC) — Il faut s'attendre à ce que les favoris conservent leur titre aux Championnats canadiens de patinage artistique qui débute aujourd'hui, à l'aréna Maurice Richard. Mais, ils devront y aller de leur meilleure performance.

Brian Orser, de Penetanguishene, Ontario, qui a remporté le titre senior au cours des deux dernières années, pourrait conserver son titre, spécialement depuis le retrait de Brian Pockar, son plus sérieux rival l'an dernier.

Mais, d'autres solides aspirants lui feront la vie dure. Parmi ce groupe, on retrouve l'ancien champion mondial junior, Dennis Coi, de Vancouver. Coi est un patineur au style excitant qui a terminé neuvième lors d'une épreuve de patinage à Moscou, en décembre.

Gary Beacom, de Don Mills, est un autre aspirant aux grands honneurs. Il a remporté le championnat de l'est du pays le mois dernier.

Dames

La compétition sera également vive dans la catégorie senior chez les

dames. Kay Thomson, de Toronto, a causé une surprise l'an dernier en arrachant le titre face à Tracey Wainman, l'athlète féminine de l'année en 1981.

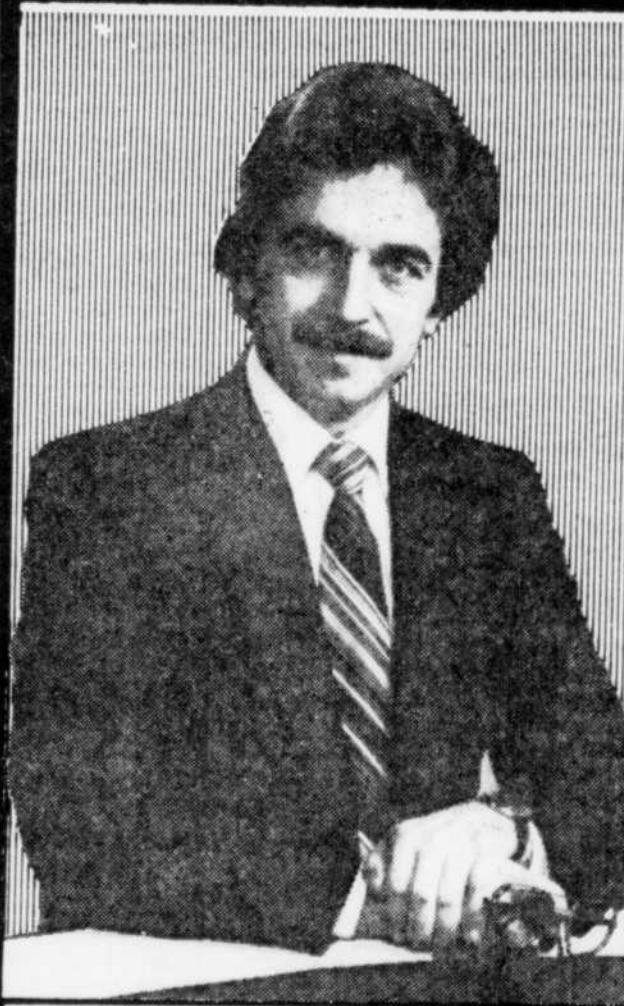
Charlene Wong, de Pierrefonds, et Elizabeth Manley, d'Ottawa, sont également d'autres espoirs qui feront de ce championnat de quatre jours l'un des plus intéressants.

"Kay est certainement la concurrente à battre car elle patine actuellement très bien, admet Wong. Mais j'essaie de ne pas penser aux autres concurrentes. Ma principale préoccupation est de patiner à la mesure de mes possibilités."

Dans les figures obligatoires chez les seniors, Tracy Wilson, de Port Moody, Colombie-Britannique, et Robert McCall, de Dartmouth, Nouvelle-Ecosse, auront de la difficulté à défendre leur titre devant plusieurs rivaux de talent.

Ces championnats canadiens serviront de sélection pour l'équipe nationale qui se rendra aux championnats mondiaux à Helsinki, en mars prochain.

EST-CE QUE VOTRE AUTO EST UNE DÉPENSE OU UN INVESTISSEMENT?



CHOISISSEZ UN
SYSTEME CLAIR
ET TRANSPARENT

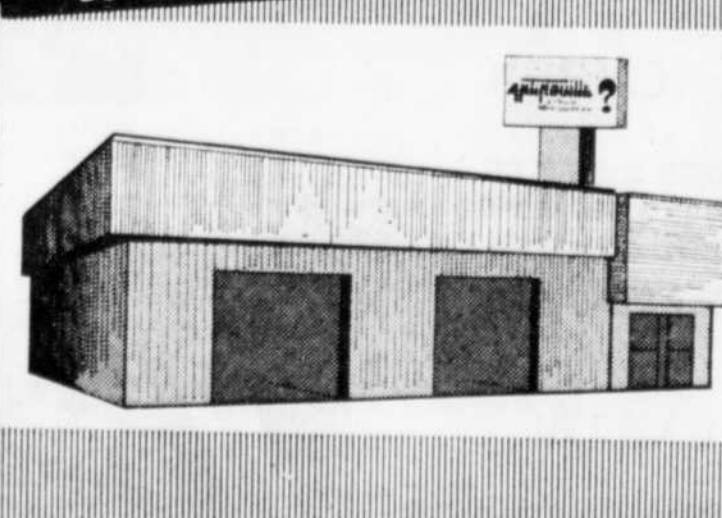
EST-CE QUE VOTRE AUTO EST UNE DÉPENSE OU UN INVESTISSEMENT? Avez-vous songé combien il vous en coûterait pour changer votre voiture? Très cher! C'est pourquoi vous devez maintenant protéger votre unique moyen de transport et la solution c'est le traitement Antirouille à l'huile Métropolitain. Développée au laboratoire du (CRIQ): "Le centre de recherche industrielle du Québec", notre huile est unique et exclusive. A titre de copropriétaire, je vous garantis qu'aucun autre traitement Antirouille ne peut égaler le nôtre et protéger aussi bien.

CHOISISSEZ UNE FORMULE GAGNANTE L'huile chauffée à 125° (Fahrenheit) et projetée sous pression, pénètre très aisément dans tous les coins et recoins de la carrosserie, et ce, aussi facilement que l'eau peut le faire. Elle va partout dans le bas de caisse, les portières, les ailes, les fausses-ailes, sous le plancher et sous la malle arrière, bref, partout où peut apparaître la rouille. Antirouille à l'huile Métropolitain vous remet une garantie écrite d'un an renouvelable pendant 15 ans sur application du traitement.

INVESTISSEMENT Un traitement à l'antirouille à l'huile est un investissement aussi bien pour une voiture neuve que pour une voiture d'occasion. Très peu onéreux (44,95\$).



UNE FORMULE MISE A L'ÉPREUVE PAR LE CENTRE DE RECHERCHE INDUSTRIELLE DU QUÉBEC (CRIQ)



2343, BOUL. HAMEL
QUARTIER DUBERGER
VILLE DE QUÉBEC
TÉL. (418) 687-5660



CHOISISSEZ
LA
FORMULE
GAGNANTE

ANTIROUILLE
à l'huile
Métropolitain

Nouvelle politique de trappage au Québec

Les quelque 25.000 trappeurs québécois devront dorénavant s'habituer à une nouvelle politique de piégeage des petits animaux à fourrure qui constitue un chambardement total des habitudes ancestrales dans ce domaine.



André A. Bellemare
chasse et pêche

Cette nouvelle politique, qui doit être approuvée par le cabinet des ministres de la province, au cours des prochaines semaines, c'est Guy Chevette, ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP), qui l'a dévoilée à Chicoutimi, dimanche soir, devant les 400 convives au banquet de clôture du 7e congrès annuel de l'Association provinciale des trappeurs indépendants (APTI).

D'ores et déjà, on sait que cette nouvelle politique suscitera des pleurs et des grincements de dents. Guy Chevette a d'ailleurs admis, sur le champ, qu'il était conscient de déplaire à bien des trappeurs.

Accessibilité

Encore une fois, le MLCP a procédé comme il l'avait fait en 1978, après le "déclubage" et lors du lancement de "l'Opération Gestion Faune" qui a précédé la création des "zones d'exploitation contrôlée" (ZEC).

En effet, l'an dernier, le ministre a "exposé" aux trappeurs (lors du 6e congrès de l'APTI, à Sherbrooke), sa nouvelle politique du piégeage des petits animaux à fourrure, qui a soulevé un tollé. À la demande des dirigeants de l'APTI, le MLCP a ensuite "consulté" les trappeurs membres des sections régionales de cette association. Puis, en fin de semaine dernière, le ministre Chevette a "dévoilé" la politique à Chicoutimi.

Premières réactions des congressistes: le ministre n'a à peu près rien changé à sa première idée, malgré la "consultation" et il n'a à peu près rien retenu des demandes des trappeurs.

Car, le ministre veut donner plus d'accessibilité aux Québécois qui s'adonnent principalement au "loisir" du piégeage, alors que les trappeurs de l'APTI voudraient que le gouvernement provincial prenne toutes les mesures nécessaires pour que le trappage soit une "industrie" (comme on l'a décidé, voilà plus de 40 ans, en Ontario).

Par ailleurs, le MLCP n'a rien réglé au fait que les autochtones (Indiens et Inuits), qui représentent environ 20 pour 100 des trappeurs du Québec, jouissent de droits exclusifs sur 1.173.400 kilomètres carrés (soit 80 pour 100 du territoire de la province). Les trappeurs membres de l'APTI ont toujours réclamé que tous les habitants du Québec soient traités également, sans discrimination, sans ségrégation, sans injustice, quels que soient leur sexe, leur langue, la couleur de leur peau, leurs origines ethniques, leurs convictions religieuses ou politiques, leur degré de fortune ou leur lieu de résidence.

Éléments

Voici, sommairement, les principaux éléments soulignés par Guy Chevette dans cette nouvelle politique de trappage:

— La zone des "terrains enregistrés" sera diminuée (on exclut les secteurs publics, près des centres habités, et les terres privées).

— Par contre, on augmentera considérablement le nombre des trappeurs qui détiendront des "terrains de piégeage enregistrés". Actuellement, ils sont environ 1.200 et ils seront bientôt 2.500.

— Cela sera rendu possible par le fait qu'on diminuera la superficie d'un "terrain de piégeage enregistré" alloué à un trappeur (ce sera 50 kilomètres carrés, en moyenne).

— Alors que les trappeurs de l'APTI soutiennent qu'un terrain de trappage trop exigü ne fait pas vivre son homme, le ministre dit que ces terrains ont été sous-exploités antérieurement (45 pour 100 du potentiel).

— On accepte la création des "terrains de piégeage enregistrés" dans les "régions éloignées" des réserves fauniques gouvernementales et des ZEC.

— Les baux des "terrains de piégeage enregistrés" seront d'une durée de neuf ans, "renouvelables si les conditions du bail précédent ont été respectées".

— Les tarifs de location des "terrains enregistrés", qui n'ont pas été révisés depuis 1945, seront très sensiblement augmentés; mais, le ministre Chevette fait un "cadeau" aux trappeurs (dit-il...) puis-

que on augmentera le tarif chaque année, pendant cinq ans, au lieu de "donner la claie" en 1983.

— Les trappeurs qui ont déjà des "terrains enregistrés" et ceux qui trappent déjà dans les ZEC, auront la "priorité" pour l'obtention d'un des futurs "terrains enregistrés" qui seront définis par le gouvernement provincial.

— Les "terrains enregistrés" encore disponibles ensuite, seront offerts aux personnes sur la "liste d'attente" actuelle (Outaouais, Côte-Nord, Abitibi-Témiscamingue), puis par tirage au sort.

— Dans les secteurs "rapprochés" des ZEC et des réserves fauniques, ainsi que pour "le reste des territoires organisés", il n'y aura pas de "terrains enregistrés", mais plutôt des "unités de piégeage".

— Ces unités de piégeage conféreront des droits exclusifs à un trappeur, pour une période d'un an seulement. Mais, il faut encore attendre la décision finale des gestionnaires des ZEC à ce sujet (elle sera connue lors de leur colloque annuel d'orientation, à Montréal, le 5 mars prochain).

— Les "unités de piégeage" seront attribuées par tirage au sort.

— Les permis de piégeage ne seront valables que pour un seul système au cours d'une année. Ainsi, un permis pour trapper dans une zone de "terrains de piégeage enregistrés" ne permettra pas au détenteur de trapper ailleurs.

— Les pourvoies à droits exclusifs de chasse et de pêche (environ 175 des quelque 700 pourvoies) auront la responsabilité de la gestion des animaux à fourrure à

l'intérieur de leur territoire sous bail, sous la forme de "terrains de piégeage enregistrés".

— Un cours de formation des trappeurs, permettant l'obtention d'un "certificat du trappeur" (comme la "duhaimette" ou le certificat du chasseur) sera bientôt créé dans le cadre du Programme d'éducation en sécurité et en conservation de la faune (PES-COF). Ce cours sera éventuellement obligatoire pour tous les trappeurs du Québec, quelle que soit leur expérience.

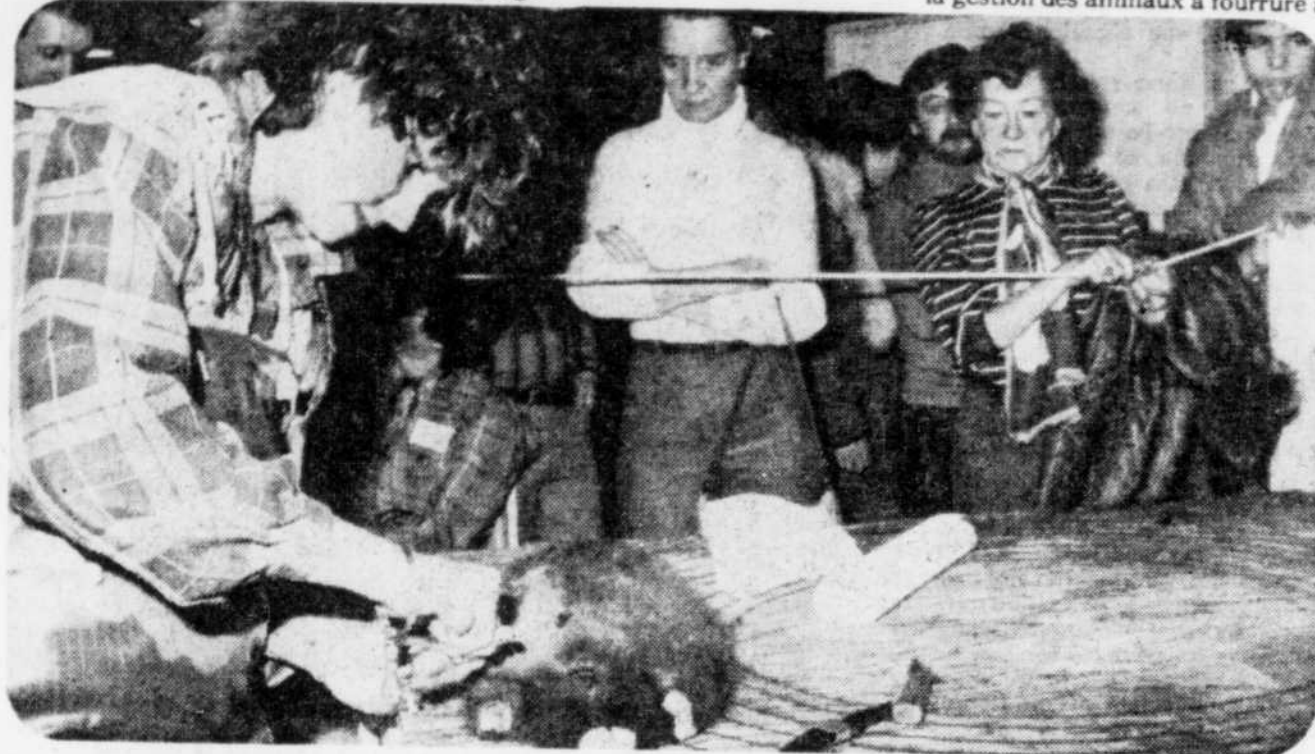
Ça continue...

Les trappeurs que j'ai rencontrés, après le discours du ministre Chevette, m'ont fait savoir sans détour que la nouvelle politique ne règle rien pour eux et qu'ils vont redoubler d'ardeur pour "essayer de faire comprendre" aux autorités gouvernementales québécoises "tout ce qu'on leur explique depuis déjà au moins 10 ans".

D'ailleurs, samedi et dimanche derniers, en participant comme observateur aux ateliers tenus durant ce 7e congrès annuel de l'APTI, j'ai compris que les revendications des trappeurs sont fort éloignées, parfois même diamétralement opposées, de cette nouvelle politique maintenant dévoilée par le ministre Chevette du MLCP.

Comme me le soulignait un dirigeant régional de l'APTI: "En cinq ou six ans, le PQ a complètement "fucked" 450 ans de traditions en chasse et pêche. Le PQ n'avait pas encore "fucked" le trappage: c'est maintenant chose faite".

Il exprimait alors son amertume devant le fait que le gouvernement provincial a décidé d'imposer des contraintes, là où il n'y en avait pas, et qu'il les a augmentées, là où il y en avait déjà. Tout cela sous le couvert du grand principe de "l'accessibilité". Comme ce fut le cas dans le domaine des ZEC, après le "déclubage".



Près de 4.000 personnes, trappeurs et visiteurs, ont participé au 7e congrès annuel de l'Association provinciale des trappeurs indépendants (APTI) à l'hôtel Montagnais de Chicoutimi, en fin de semaine dernière. On pouvait visiter trois douzaines de stands thématiques, dont celui sur l'écorchage du castor. Ici, c'est Auberte Brassard, d'Alma, commis dans une bijouterie, qui participe à un concours de vitesse dans l'écorchage du castor et la préparation de la peau de l'animal.

"Natation Canada Esso"

Un programme à la portée de tout le monde



Jean St-Hilaire

Depuis décembre, les jeunes de 8 à 16 ans disposent d'un programme de perfectionnement des habiletés aquatiques visant à faire apprécier encore plus la natation à ceux qui la connaissent et à la faire connaître et goûter à tous les jeunes si possible.

Connu sous le nom de "Natation Canada Esso", le programme a été créé par l'Association canadienne de natation amateur avec le concours financier de la Compagnie pétrolière Impériale Ltée. Esso investit \$100.000 dans l'entreprise.

Établisons d'entrée que le but du programme n'est pas uni-

quement de dénicher ces véloces sujets capables d'amener le Canada plus souvent sur les podiums de la natation internationale. Certes, on tient à ce que les participants aient un bon apprentissage technique et progressent jusque-là où leurs ca-

pacités les appellent, mais l'accent est surtout mis sur le plaisir de la natation, sur le plaisir de savoir bien s'exprimer techniquement dans une activité que nombre d'experts qualifient d'idéale comme mode de conditionnement physique.

La Fédération québécoise de natation surveille le poulain avec la plus grande sollicitude, convaincue qu'elle est que l'expansion de la natation récréative, conjugée à des procédés pédagogiques aguichants, ne peut qu'amener plus d'intéressés "à cogner à la porte des clubs" pour parfaire leur formation.

Démocratisation

Pour Edgar Théorêt, le directeur général de la Fédération de natation du Québec, organisme superviseur du dossier en territoire québécois, le programme marque un effort de démocratisation de la natation, objectif difficile à atteindre par le seul cadre des clubs compétitifs.

Le programme est d'ailleurs ainsi conçu qu'il permet à chacun d'évoluer à son rythme. On entretient la motivation par le système efforts-récompenses; une série de quatorze insignes attestant de la maîtrise de différentes habiletés gratifie le participant.

Seuls les quatre dernières affaillent à la performance et il faut noter que chaque étape d'apprentissage ne s'étend à l'acquisition de pas plus de quatre habiletés.

Dépendamment de son habileté, le nageur aujourd'hui peut devenir bon nageur au bout de dix à quinze heures d'enseignement, selon François Ménard, l'agent responsable dans la région de Québec.

Le programme peut par ailleurs s'adapter à l'enseignement de la natation aux adultes et s'inscrit en complément des programmes déjà offerts par la Croix-Rouge, la Société royale de

sauvetage, le YMCA et certains organismes privés.

Par voie de conséquence...

La Fédération québécoise de natation surveille le poulain avec la plus grande sollicitude, convaincue qu'elle est que l'expansion de la natation récréative, conjugée à des procédés pédagogiques aguichants, ne peut qu'amener plus d'intéressés "à cogner à la porte des clubs" pour parfaire leur formation.

La FNQ vise 20.000 licenciés pour 1984. Elle espère d'ici là rejoindre 200.000 jeunes Québécois par "Natation Canada Esso".

Le chiffre peut faire sourcilier, mais il faut tenir en compte que la natation est déjà l'activité récréative la plus pratiquée au Québec.

La litanie des membres-partenaires potentiels est révélatrice des possibilités de pénétration du programme conçu avec le concours de sommités nord-américaines de la natation. Les commissions scolaires, municipalités, clubs de natation, organismes paroissiaux, commissions de loisirs, etc., sont instantanément invités à communiquer avec la FNQ (1415 est, rue Jarry, Montréal, (514) 374-4700) pour en savoir davantage sur les conditions et privilèges d'adhésion.

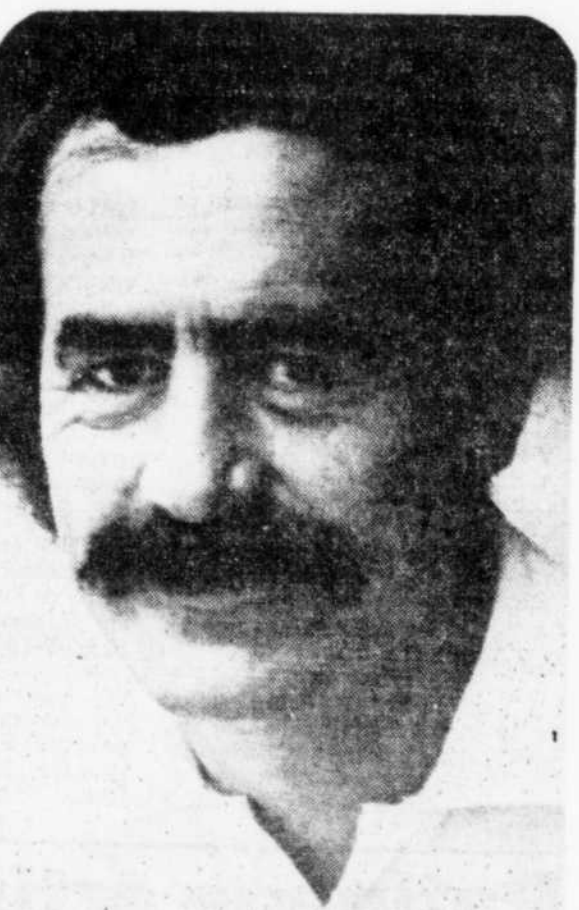
Les revenus retirés du programme seront redistribués aux associations régionales sous forme de subventions à des projets

d'initiation à la natation de compétition.

Avec ce programme, Edgar Théorêt croit avoir en main l'ingrédient, sinon d'une explosion, du moins d'un nouveau départ de la natation au Québec. Il faut bien convenir avec lui que la natation intéresse tous les âges et tous les niveaux d'habileté, qu'elle est l'ac-

tivité fétiche des physiologistes et anatomistes, et que la province n'en est pas à un verre d'eau près!

Ce programme, parait-il, peut nous apprendre à vivre mieux. "C'est la plus belle invention depuis le pain tranché!" proclame-t-il, ce en quoi il éclabousse sans malice la communauté scientifique.



Pour Edgar Théorêt, directeur général de la Fédération de natation du Québec, c'est un programme qui marque un effort de démocratisation de la natation.

Région de Québec: déjà, le recrutement va bon train

Dans la région de Québec, on dénombre actuellement une dizaine d'intervenants aquatiques habilités à dispenser le programme "Natation Canada Esso". En septembre, ils devraient être cinquante.

Avec de telles ressources, François Ménard, agent responsable dans la région, estime que le programme peut au pire rejoindre 3.000 jeunes nageurs, et possiblement 10.000 au cours de l'année. M. Ménard agit en quelque sorte comme conseiller technique auprès des moniteurs de natation de la région. Il est responsable de leur formation et de leur accréditation. Mlle France Laforune et M. Pierre Wagner occupent le même poste dans les régions de l'Est du Québec et de la Côte-Nord respectivement.

"Le club y trouve un bon bassin de recrutement; la ville ou l'organisme local, un pro-

gramme complet à peu de frais; l'individu, une bonne méthode d'apprentissage et une garantie de progression, et la fédération, une tribune incomparable pour se gagner de nouveaux adhérents et du poids politique par le fait même."

Pour l'heure, quinze piscine auxquelles se greffent dix clubs de natation offrent le programme et on pense pouvoir en intéresser une quinzaine d'autres prochainement. À l'été, on mettra l'accent sur la réalisation du programme dans les piscines extérieures.

Aux dires de François Ménard, les intervenants aquatiques ont réservé jusqu'ici un accueil enthousiaste au programme. "Ils semblent heureux de pouvoir compter sur une méthode complète, chose qui n'existait pas jusqu'ici car des villes comme Sainte-Foy et Montréal ont sorti leur propre programme pour compléter ceux offerts dans leur milieu."

clinique de physiothérapie Entrain

Des soins à votre portée qui accélèrent le retour aux activités en toute sécurité

Évaluation et rééducation/Cybex
FAITES COMME LES NORDIQUES



Abduction/adduction de l'épaule



Flexion/extension du genou



Flexion/extension de la cheville



Electrothérapie Courants interférentiels



Hydrothérapie

N'ATTENDEZ PAS LES COMPLICATIONS, AYEZ DES SOINS ADÉQUATS ET SANS DÉLAI
658-7888

C'EST VOTRE SANTÉ!

CENTRE MÉDICO-SPORTIF

SERVICES OFFERTS:

- évaluation de la condition physique
- consultations médicales (médecine générale - sportive - orthopédie - cardiologie)
- clinique de physiothérapie
- podologie
- massages • yoga
- contre-poids (programme de nutrition et exercices)
- diététique
- pause soleil (bronzage)

VOTRE CARTE PRÉVENTION physiothérapie Entrain

Cette carte permet à une personne de bénéficier du 1er traitement et de conseils d'usage sans frais. Valable avant le 31 mars 1983.

RENDEZ-VOUS SANS DÉLAI 658-7888

Centre médico-sportif Entrain
C'est votre santé
2600, boul. Laurier
Ste-Foy G1V 2L1

Demandez notre dépliant sur les premiers soins



Whitey HERZOG UPI

Herzog dénonce les salaires élevés

HAMILTON (PC) — L'escalade des salaires conduit le baseball majeur à la banqueroute et à la ruine, selon Whitey Herzog, gérant des champions Cards de St. Louis.

Herzog a dit à 900 personnes, lors d'un dîner lundi, que les Cards étaient champions en raison d'un effort supplémentaire qui, dans l'avenir, ne sera plus la clé de la victoire au baseball.

"L'argent est la clé. Les plus riches triompheront. Je ne croi pas que ce soit la bonne recette. Je ne crois pas que le sport professionnel ait été conçu pour être acheté."

Herzog, qui blâme les proprios d'équipes et le système de joueurs autonomes, a noté que les salaires des 12 clubs de la Ligue nationale s'élevaient en 1975 à \$13.6 millions, en comparaison de \$66.4 millions en 1982.

Ce chiffre atteindra plus de \$84 millions en 1984.

L'avertissement de Herzog est survenu lundi, après que les Braves d'Atlanta eurent annoncé que le champ-centre Dale Murphy, joueur le plus utile du circuit, en était venu à une entente de \$8 millions pour les cinq prochaines saisons avec son équipe.

Herzog a insisté sur le système des agents libres en signalant les cas de Dave Stieb et Jim Clancy, des Blues Jays de Toronto, qui ont consacré six ans au développement des deux lanceurs.

Expos: trois autres joueurs sous contrat

MONTREAL (PC) — Les Expos de Montréal de la Ligue nationale de baseball ont ajouté le nom de trois autres joueurs à leur formation à l'aube de l'ouverture de son camp d'entraînement. Il s'agit des lanceurs Bryn Smith et Greg Bargar et du receveur Bobby Ramos. Ils ont tous trois paraphé un contrat d'un an.

La saison dernière, Smith a participé à 47 matches des Expos. Il a bouclé la saison avec une fiche de 2-4 et une moyenne de 4.20 points mérités. Quant à Bargar, il a passé la dernière saison dans les filiales de classes AAA et AA des Expos, plus précisément avec les Aeros de Wichita et les Chicks de Memphis.

En ce qui a trait à Ramos, il avait été échangé aux Yankees de New York de la Ligue américaine en début de la dernière saison avant d'être retourné aux Expos à la fin de la dernière campagne.

Les Expos ont aussi invité le lanceur droitier Tom Dixon à leur camp d'entraînement sans lui faire toutefois signer de contrat. Il a terminé la dernière saison dans l'uniforme des Aeros.

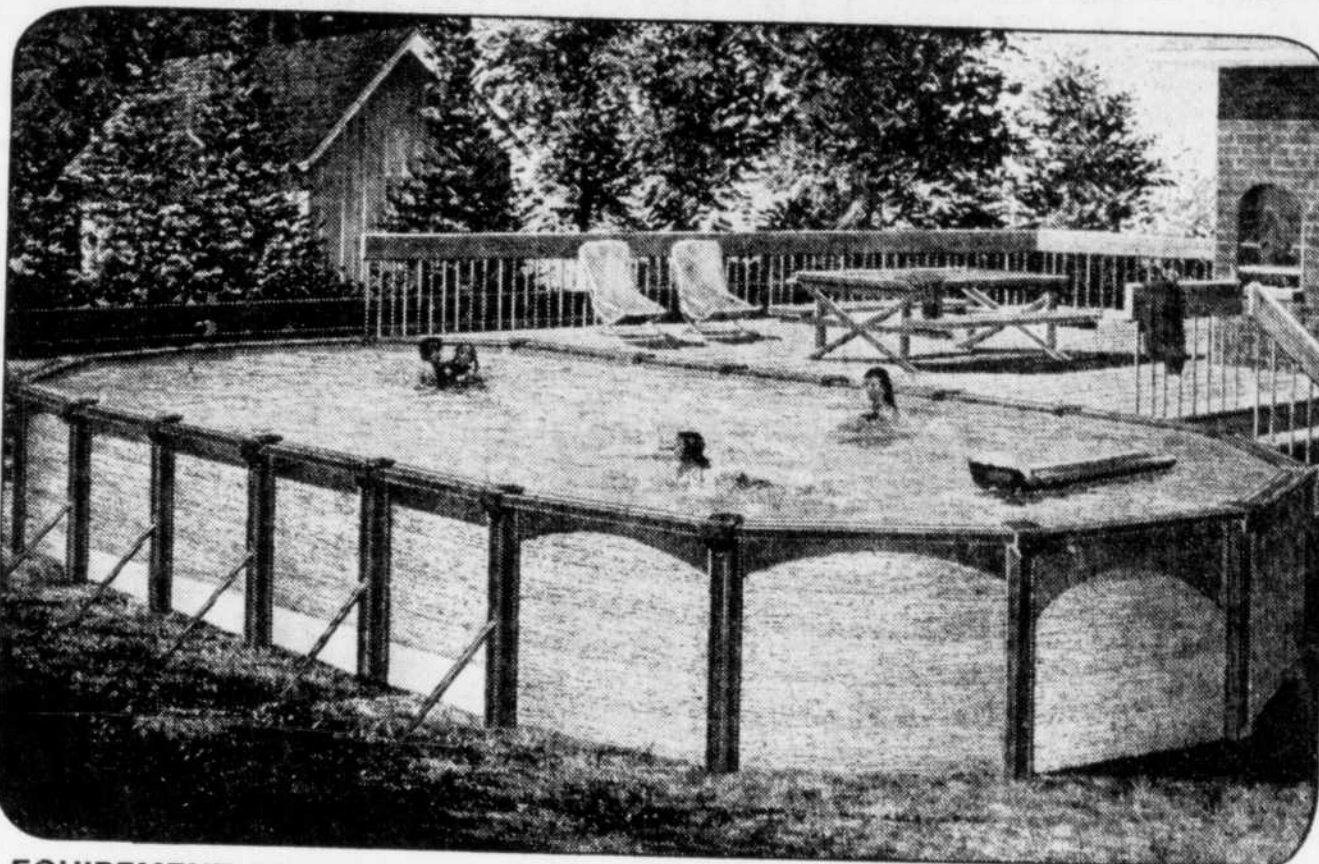
Joe Kerrigan, un ancien artiller des ligues majeures, a pour sa part été embauché en tant qu'instructeur du club Gastonia en Caroline du Nord où les Expos opèrent une filiale de classe A dans la Ligue South Atlantic.



VENTE INVENTAIRE 1982

PISCINES "HORS TERRE"

RONDES ET OVALES



EQUIPEMENT INCLUS: FILTRE AU SABLE - ECUMOIRE - ANALYSEUR D'EAU - CHLORE - SABLE - BOYAU ASPIRATEUR - MANCHE TELESCOPIQUE - THERMOMETRE - BALAYEUSE - EPUISSETTE A FEUILLES - BOYAU DE RENVOI - JEU DE CROCHETS - ECHELLES INTERIEURE ET EXTERIEURE - PLATE-FORME 5' X 6'

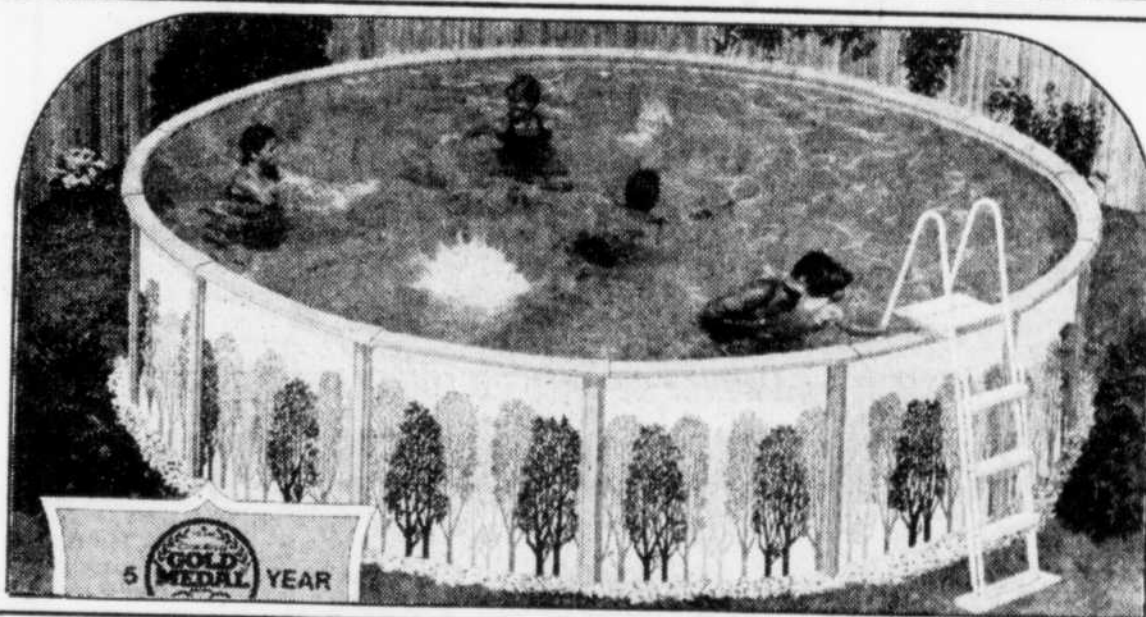
VOGUE	ELDORADO	1 199\$
QUANTITE: 2	DIM. 15' x 48"	
RICARDET	WOODMERE	1 299\$
QUANTITE: 2	DIM. 21' x 48"	
COLECO	MANOIR	1 799\$
QUANTITE: 4	DIM. 12' x 24'	
COLECO	RIVIERA	1 699\$
QUANTITE: 4	DIM. 15' x 24'	
COLECO	BAHA	1 799\$
QUANTITE: 5	DIM. 15' x 30'	
COLECO	RIVIERA	2 099\$
QUANTITE: 4	DIM. 18' x 33'	

CES PISCINES ONT TOUTES UNE BORDURE DE 6"

COLECO
PARKWOOD
18' x 48"

899\$

EQUIPEMENT INCLUS:
• Ecumoire murale
• Filtre au sable ¾F
• Echelle A15



COLECO
PARKWOOD
24' x 48"

999\$

EQUIPEMENT INCLUS:
• Ecumoire murale
• Filtre au sable ¾F
• Echelle AL5

PISCINES CREUSÉES

6 PISCINES 14' x 28'	RECTANGULAIRES	5 649\$
3 PISCINES 14.5' x 28.5'	OCTOGONALES	5 749\$
3 PISCINES 16.5' x 34.5'	OCTOGONALES	6 249\$

"TOUTES EQUIPEES ET INSTALLEES"



Gagnez

votre
piscine Massicotte

UNE VALEUR DE

650\$ à 4 300\$

Du 1er janvier au 1er mai 1983.

Vous avez la chance de gagner le remboursement intégral du prix de votre piscine Massicotte, hors terre ou creusée (installation non incluse). Si vous achetez votre piscine d'ici le 1er mai, avant 17 heures, vous devenez éligible. Le gagnant devra répondre à une question de qualification.

Le tirage aura lieu le 1er mai à 17 heures, au 687, boul. Pierre-Bertrand sud.

Massicotte Sports Inc. a payé les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la Loi des concours publicitaires. Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec.



massicotte sports

687, boul. Pierre-Bertrand sud — 683-2395

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi, mardi, mercredi
9h à 17h30
Jeudi et vendredi 9h à 21h
Samedi 9h à 17h

Arbour et Neilson complètent leurs formations d'étoiles

MONTREAL (PC) — La Ligue nationale de hockey a annoncé les huit derniers choix de chacun des deux entraîneurs qui dirigeront les formations Campbell et Prince de la 35e reprise du match annuel des étoiles.

Al Arbour, mentor de la division Prince de Gales qui a mené les Islanders de New York à une troisième conquête consécutive de la Coupe Stanley le printemps dernier, a ajouté à sa formation d'étoiles le centre Bryan Trottier et le défenseur Dave Langevin de ses Islanders, ainsi que les centres Darryl Sittler des Flyers de Philadelphie et Ron Francis des Whalers de Hartford, l'ailler gauche Don Maloney des Rangers de New York, les ailiers droits Rick Kehoe des Penguins de Pittsburgh et Hector Marini des Devils du New Jersey ainsi que le défenseur Mike Ramsey des Sabres de Buffalo.

Pour sa part, Roger Neilson, qui a mené ses Canucks de Vancouver au championnat de la division Campbell la saison dernière lors des séries de la Coupe Stanley, a fait appel à deux joueurs des North Stars du Minnesota, l'ailler gauche Tom McCarthy et le centre Neal Broten, ainsi que l'arrière-garde Bob Murray des Black Hawks de Chicago. Il a aussi choisi les ailiers droits Jarri Kurri des Oilers d'Edmonton et Rick Vaive des Maple Leafs de Toronto, le centre Marcel Dionne des Kings de Los Angeles, l'ailler gauche Brian Sutter des Blues de St. Louis et le défenseur Willie Huber des Red Wings de Detroit.

Un de chaque club

Les entraîneurs ont complété leur formation en s'assurant que chaque équipe ait au moins un représentant. Les 12 premiers membres de chaque club d'étoiles furent préalablement choisis par le biais des membres de l'Association des chroniqueurs du hockey professionnel.

Des 40 joueurs choisis, 16 en seront à leurs premières armes dans un match d'étoiles, y compris neuf membres de la division Prince de Gales.

Avec l'addition de Kurri, cela signifie que les huit premiers au

classement des pointeurs de la Ligue nationale seront présents au rendez-vous. Wayne Gretzky et Mark Messier des Oilers sont les deux meneurs, alors que les six autres sont Michael Bossy des Islanders, Denis Savard des Black Hawks, Peter et Marian Stastny des Nordiques, Kurri des Oilers et Michel Goulet des Nordiques.

Kehoe sera, à 31 ans, le vétéran de ce match. Il est l'ainé de Marcel Dionne, de 19 jours. Francis, qui a 19 ans, sera le plus jeune joueur à participer à cette rencontre.

Quatre des six défenseurs de la division Prince de Gales lors de ce match sont des Américains. Mark Howe des Flyers et Rod Langway des Capitals furent choi-

sis respectivement deuxième et troisième au scrutin. Ramsay, qui a 22 ans, fut un médaillé d'or olympique pour l'équipe des États-Unis à Lake Placid en 1980. Quant à Langevin, né à St. Paul au Minnesota, il en sera à sa toute première participation.

Par ailleurs, Rick Vaive des Maple Leafs de Toronto sautait de joie, après avoir été choisi à

son tour, hier.

"L'an dernier, j'ai bien aimé mon expérience lors de la présentation du match des étoiles. Je suis heureux qu'on m'ait invité de nouveau et c'est avec enthousiasme que j'y participerai", a dit l'ailler droit des Maple Leafs de Toronto.

Vaive, recordman dans l'histoire des Leafs avec 54 buts et meilleur buteur de la ligue en janvier avec 17 filets, a été invité à se joindre à la formation de la division Campbell en vue du 35e match d'étoiles de la Ligue nationale de hockey qui sera présenté le 8 février à Uniondale.

L'invitation est venue de Roger Neilson des Canucks de Vancouver. Vaive sera le seul représentant des Leafs à ce match des étoiles.

Après un lent début de saison cette année, Vaive a enfilé 19 buts à ses 17 derniers matchs. Il totalise déjà 32 buts, ce qui le place à peu près à égalité avec son rythme de la saison dernière alors qu'il a trouvé 54 fois le fond des filets.

Les deux ailiers droits choisis au scrutin mené auprès des membres de l'Association des chroniqueurs du hockey professionnel ont été Lanny McDonald des Flames de Calgary et Dino Ciccarelli des North Stars du Minnesota.

Les joueurs choisis

MONTREAL (PC) — Liste complète des joueurs, incluant leur numéro de chandail, qui participeront à la 35e reprise annuelle du match des étoiles de la Ligue nationale de hockey le 8 février à Uniondale:

Division Campbell

Gardiens: 30. Murray Bannerman, Chicago; 35. Richard Brodeur, Vancouver.

Défenseurs: 3. Willie Huber, Detroit; 4. Craig Hartsburg, Minnesota; 6. Bob Murray, Chicago; 7. Paul Coffey, Edmonton; 24. Doug Wilson, Chicago; 44. Dave Babych, Winnipeg.

Ailiers: 8. Neal Broten, Minnesota; 9. Lanny McDonald, Calgary; 10. Brian Sutter, St. Louis; 11. Mark Messier, Edmonton; 12. Tom McCarthy, Minnesota; 16. Marcel Dionne, Los Angeles; 17. Jari Kurri, Edmonton; 18. Denis Savard, Chicago; 19. Dino Ciccarelli, Minnesota; 20. Al Secord, Chicago; 22. Rick Vaive, Toronto; 99. Wayne Gretzky, Edmonton.

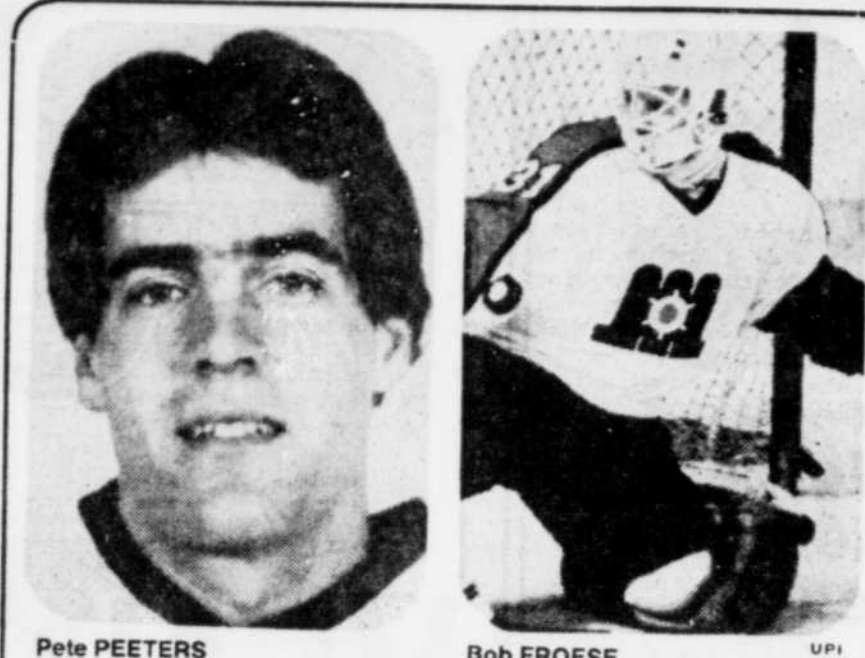
Entraîneur: Roger Neilson, Vancouver.

Division de Gales

Gardiens: 1. Pete Peeters, Boston; 30. Pelle Lindbergh, Philadelphie. Défenseurs: 2. Mark Howe, Philadelphie; 4. Mike Ramsey, Buffalo; 5. Denis Potvin, NY Islanders; 6. Rod Langway, Washington; 7. Raymond Bourque, Boston; 28. Dave Langevin, Islanders.

Avants: 8. Ron Francis, Hartford; 10. Barry Pederson, Boston; 11. Ryan Walter, Montréal; 12. Don Maloney, NY Rangers; 16. Michel Goulet, Québec; 17. Rick Kehoe, Pittsburgh; 18. Marian Stastny, Québec; 19. Bryan Trottier, Islanders; 20. Hector Marini, New Jersey; 22. Mike Bossy, Islanders; 26. Peter Stastny, Québec; 27. Darryl Sittler, Philadelphie.

Entraîneur: Al Arbour, Islanders.



Pete PEETERS

Bob FROESE

Peeters et Froese "joueurs du mois"

MONTREAL (PC) — Le gardien tout-étoile Pete Peeters des Bruins de Boston et le gardien-recrue Bob Froese des Flyers de Philadelphie ont présenté des fiches comparables durant le mois de janvier et sont devenus les premiers joueurs en quatre ans à être nommés conjointement "joueurs du mois" dans la Ligue nationale de hockey.

Peeters, qui s'approche du record de 32 matchs consécutifs sans revers, a présenté une fiche de neuf victoires et deux matchs nuls en 11 matchs en janvier, tout en conservant une moyenne de 1.55 but par match. Il a oeuvré trois blanchissages et présenté une moyenne de .922 pour les tirs au but repoussés.

Pour sa part, Froese qui est âgé de 25 ans a conservé une fiche de huit victoires contre un match nul en neuf matchs pour une moyenne de 1.44, deux blanchissages et une moyenne de rondelles repoussées de .937.

Moyenne de 2.14

Grâce à son brio de janvier, Peeters a amélioré considérablement sa moyenne, la portant de 2.65 à 2.14 au premier rang des gardiens de la ligue. Et, depuis un revers contre les Nordiques le 11 novembre dernier, il a complété une fiche de 22-0-5 pour une séquence de 27 matchs sans revers.

Froese, qui a été rappelé des Mariners du Maine de la Ligue américaine de hockey le 7 janvier après que le gardien Pelle Lindbergh se soit blessé à un poignet, a oeuvré des blanchissages en territoire newyorkais, contre les Islanders et les Rangers, en route vers une fiche immaculée de 8-0-1.

Il a connu huit victoires d'affilée avant le match nul de 2-2 contre les North Stars du Minnesota le 29 janvier.

A part ses deux coups de pinceau, Froese a réussi trois matches d'un seul but et trois de deux buts.

Autre victoire des Capitals

D'après AP et PC

Alan Haworth a marqué deux buts, hier soir, pour aider les Capitals de Washington à vaincre les Red Wings de Detroit 5-2, dans la Ligue nationale de hockey.

Beng Gustafson, Mike Gartner et Gaetan Duchesne ont complété la marque pour les Capitals. Washington n'a pas connu la défaite à ses cinq dernières rencontres.

Pour les Red Wings, John Ogronick et Mark Lofthouse ont compté tard en troisième période pour enlever le jeu blanc au gardien Pat Riggin.

Islanders 2

Flames 2

A Calgary, les Islanders de New York ont compté deux buts en avantage numérique pour arracher un verdict nul de 2-2 aux Flames, devant une foule de 7,242 spectateurs.

Ce match nul permet au champion en titre de la coupe Stanley de conserver une fiche intacte depuis le début de leur voyage contre les équipes de la section Smythe. Il ont préalablement enregistré la victoire à Los Angeles, Vancouver et Edmonton.

Paul Boutilier et Bryan Trottier ont marqué pour les Islanders. Lanny McDonald, 44e, et Jim Peplinski ont assuré la riposte pour Calgary.

Black Hawks 5, Blues 0

A St. Louis, Al Secord a compté à deux reprises en moins de trois minutes et le cerbère Murray Bannerman a repoussé 33 lancers pour enregistrer son quatrième jeu blanc dans la ligue Nationale et les Black Hawks de Chicago ont défait les Blues 5-0.

Les Black Hawks ont dominé la rencontre tirant à 33 reprises contre Mike Liut.

Denis Savard, avec son 22e, Doug Crossman, Tim Higgins ont complété la marque pour les Hawks.

Kings 5, Rangers 5

A Los Angeles, Anders Hedberg a marqué, alors qu'il ne restait que 33 secondes à jouer, permettant ainsi aux Rangers de New York de faire match nul 5-5 avec les Kings.

Hedberg a obtenu son 16e but de la saison, même s'il a raté son tir. Sur le jeu, le gardien-recrue Gary Laszkowski a été totalement désarçonné, tombant au fond du filet, suivi lentement de la rondelle tirée par Hedberg.

Auparavant, Marcel Dionne, avec son 30e but de l'année, avait permis aux Kings de prendre les devants 5-4.

L'Express surpris par Sherbrooke

Les Jets de Sherbrooke ont causé une certaine surprise, hier soir, en allant vaincre l'Express de Fredericton par 6-3, dans un match disputé dans la capitale du Nouveau-Brunswick.

Avec deux buts et une aide, John Bethel a été le meilleur chez les gagnants, dont les autres buts ont été réussis par Ron Wilson, Danny Geoffrion, Alan Daigle et Tim Trimmer.

De retour au jeu, Jacques Richard a obtenu l'un des trois buts de l'Express, qui conservent néanmoins une bonne priorité au premier rang de la division nord de la Ligue américaine de hockey.

Sommaire

SHERBROOKE 6
FREDERICTON 3

Première période	
1—Sherbrooke: Wilson, 22e (Mantha) 4:05	2—Sherbrooke: Geoffrion, 24e (Bethel, Hopkins) 5:36
3—Sherbrooke: Daigle, 4e (Gibson, Fournier) 12:00	Pénalité: Levine Sher 14:04
Deuxième période	
4—Sherbrooke: Bethel, 14e (Zanussi, Levine) 6:46	5—Fredericton: MacRae, 11e (Martin, Caprice) 17:30
Troisième période	
6—Fredericton: Currie, 28e (Belland, Minor) 6:44	7—Sherbrooke: Trimmer, 19e (Mantha, Wilson) 7:59 (an)
8—Fredericton: Richard, 9e (MacDonald, David) 10:58 (an)	9—Sherbrooke: Bethel, 15e (Zanussi, Geoffrion) 15:06 (an)
Pénalités: Minor, Fred 6:51, Wilson Sher 9:42, David Fred 13:45, Wilson Sher 16:05.	Tirs au but: Sherbrooke 12 14 7—33; Fredericton 6 9 8—33
Gardiens: Deschamps, Sherbrooke; Caprice, Fredericton.	Assistance: 2,679.

Jr "B": Vanier sans pitié pour Beauport

Les Aigles de Vanier ont joué aux Nordiques, hier soir, dans la Ligue de hockey junior "B" Québec-métro, en massacrant à leur tour les Cascades de Beauport par 12-3.

Marco Dion, déjà premier marqueur du circuit, a une fois de plus joué un rôle déterminant en enfilant trois autres buts, tout en obtenant quatre aides. Yves Fournier a, pour sa part, ajouté deux autres buts pour les vainqueurs qui ont dominé par 45-19 quant au nombre de tirs au but.

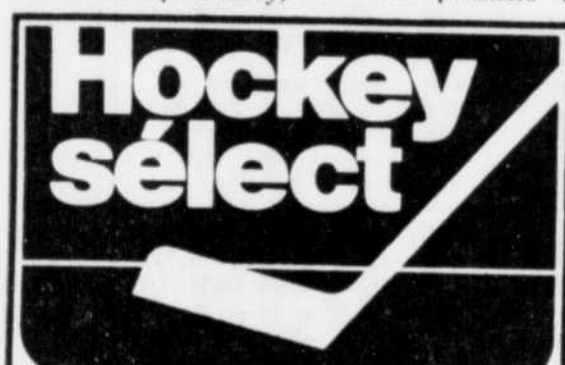
Les Aigles ont rapidement pris les devants par 4-0 à l'issue de la première période, pour ensuite enfilier six autres buts en deuxième engagement, au

cours duquel ils ont accru leur avance à 10-3.

Vanier devait compter deux autres fois au troisième vingt, pour compléter ce véritable festival.

Mario Tremblay, Mario Leblanc, Danny Bernard, Simon Genest, Martin Fiset, Alain Grondin et Guy Drolet ont également marqué pour Vanier, qui pourrait rejoindre Sainte-Foy au deuxième rang, ce soir, avec une autre victoire aux dépens de la Table-du-Roi. Sainte-Foy a toutefois deux matchs en priorité.

André Hébert, avec deux buts et Michael Dumas ont assuré la réplique pour les Cascades, hier soir.



Résultats

Dates: 29-30-31 janvier

VISITEURS	EQUIPES LOCALES	
1 New York I (NI)	Vancouver (VA)	1 0
2 Calgary (CL)	Edmonton (ED)	2 0
3 Detroit (DE)	Boston (BO)	3 0
4 Washington (WA)	Montréal (MT)	4 0
5 New York R (NR)	Pittsburgh (PT)	5 0
6 Winnipeg (WI)	Hartford (HA)	6 0
7 Los Angeles (LA)	St-Louis (SL)	7 0
8 Philadelphie (PH)	Minnesota (MI)	8 0
9 Buffalo (BU)	Toronto (TO)	9 0
10 New Jersey (NJ)	Quebec (QU)	10 0
11 Chicago (CH)	New York I (NR)	11 0
12 New York I (NI)	Edmonton (ED)	12 0
13 Minnesota (MI)	Toronto (TO)	13 0

Gagnants	Lois
13 sur 13	0
12 sur 13	7
11 sur 13	70
Ventes totales	41 742.00\$

En cas de dispute entre cette liste de résultats et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Flash-Sélect

- New York (NI) vainqueur du St-Louis, 5-4 lors du seul affrontement cette saison. St-Louis, 2-0-1 à ses trois dernières rencontres à domicile contre New York (NI).
- Philadelphie a gagné l'unique confrontation cette saison contre Los Angeles, 4-0. Pour Los Angeles, un match qui précède un congé de cinq jours.
- Pittsburgh fin d'une série de quatre matchs à l'étranger. Calgary, victorieux deux fois à Pittsburgh cette saison, 4-1 et 3-1.
- Quatre des six derniers duels entre Minnesota et New York (NI) au Colisée Nassau, ont pris fin à égalité: ce fut à la 23e novembre dernier.
- Hartford, une victoire en deux affrontements à Boston cette saison, Boston, 3-1-0 contre Hartford en 82-83.
- Vancouver, 1-3-0 à ses quatre dernières rencontres à l'étranger. Toronto, vaincu 7-3, devant ses partisans, par Vancouver, lors de l'unique match cette saison.
- Chicago, 4-1-0 contre Detroit cette saison. Detroit l'a emporté, 4-3, chez lui, lors de la dernière visite du Chicago, le 31 décembre.
- Buffalo et Québec, 3-3-0 l'un contre l'autre cette saison. Chaque équipe est parvenue à triompher en une occasion sur la patinoire adverse.
- Washington a eu le dessus 8-4 au Colisée, le 2 janvier, mais a perdu chez lui, 5-4, aux mains du Québec, le 21 janvier.
- Toronto et Detroit, 2-2-0 en 82-83. L'un contre l'autre, Toronto a gagné deux fois à domicile, Detroit a gagné à Toronto et devant ses partisans.
- Boston, 4-0-0 contre Buffalo cette saison. Ruff a marqué deux des cinq buts du Buffalo, contre Boston.
- Vancouver possède sa meilleure fiche à vie à l'extérieur, dans le domicile du New Jersey, 12-9-4. New Jersey, 1-0-1 contre Vancouver cette saison.
- Les deux dernières visites du Montréal à Winnipeg n'ont pu faire un maître: des verdicts nuls de 5-5 et 4-4, la saison dernière.

Matches de la semaine

Dates: 5-6 février

VISITEURS	EQUIPES LOCALES	TABEAU
1 New York R (NR)	St-Louis (SL)	1 0 0
2 Philadelphie (PH)	Los Angeles (LA)	2 0 0
3 Pittsburgh (PT)	Calgary (CL)	3 0 0
4 Minnesota (MI)	New York I (NI)	4 0 0
5 Hartford (HA)	Boston (BO)	5 0 0
6 Vancouver (VA)	Toronto (TO)	6 0 0
7 Chicago (CH)	Detroit (DE)	7 0 0
8 Buffalo (BU)	Quebec (QU)	8 0 0
9 Washington (WA)	Quebec (QU)	9 0 0
10 Toronto (TO)	Detroit (DE)	10 0 0
11 Boston (BO)	Buffalo (BU)	11 0 0
12 Vancouver (VA)	New Jersey (NJ)	12 0 0
13 Montréal (MT)	Winnipeg (WI)	13 0 0

Les modalités d'encaissement des lots paraissent au verso des fiches de sélection.

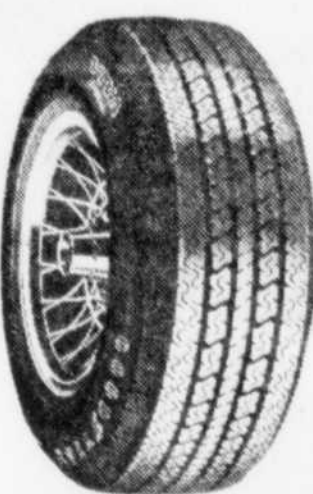


CENTRES GO GOOD YEAR

LES SPÉCIALISTES DES PNEUS D'HIVER.

LIQUIDATION DE PNEUS DE L'USINE!

RABAIS ÉPATANTS À L'ACHAT DE PNEUS D'ÉQUIPEMENT D'ORIGINE. HÂTEZ-VOUS, 3 DERNIERS JOURS



RADIAL VIVA

Rendement fiable et économie d'essence d'un pneu radial offert par le radial ceinturé de fibre de verre VIVA de Goodyear.

DIMENSION	PRIX DE VENTE
P155/80R13 BANDE BLANCHE	52,71\$
P195/75R14 BANDE BLANCHE	67,93\$
P195/75R15 FLANCS NOIRS	49,95\$
P205/75R15 FLANCS NOIRS	56,57\$



Radial toutes saisons CORSA GT

Un pneu radial ceinturé d'acier toutes saisons qui offre long millage et traction impeccable dans la boue et dans la neige, sur chaussée sèche ou mouillée. Dimensions pour la plupart des Ford Escort, EXP, Mercury Lynx, LN7, Nissan Stanza, 510, Mazda 626, Toyota Corolla Liftback.

P165/80R13	PRIX DE VENTE
FLANCS NOIRS	56,57\$
BANDE BLANCHE	59,14\$
LETTRES BLANCHES EN RELIEF	61,71\$

VENTE EN VIGUEUR JUSQU'À 17 HEURES LE 5 FÉVRIER 1983.

CENTRES GO GOOD YEAR

Soyez prudent - téléphonez pour prendre rendez-vous

1220, boul. Charest ouest Tél.: 681-4646 Bernard Charron gérant	3115, boul. Hochelaga, Ste-Foy 653-0841 Richard Massonneuve gérant	2335, rue Watt Ste-Foy 651-6331 André Rousseau gérant
--	---	---

Lundi au vendredi: 7h30 à 17h30 - Samedi: 8h à 12h

Réplique de trois conducteurs expulsés en 1982 Poursuite de \$132,000 contre Hippobec

Rebondissement d'une affaire vieille de plus d'un an dans les courses attelées à Québec, relativement à une course du dernier programme de 1981 avec une "trifecta suspectée".



jacques arteau

Une poursuite en dommages-intérêts au montant de \$132,000 est intentée par les trois conducteurs-entraîneurs évincés de l'Hippodrome de Québec pour avoir participé à une course présumément tripotée le 20 décembre 1981.

L'action a été signifiée hier en cour supérieure, district de Québec, par Me Jacques Mercier, procureur des trois conducteurs-entraîneurs, Jacques Bouchard, André Jean et Jean-Yves Lachance, contre Hippobec Inc. gestionnaire de la piste et chacun des administrateurs du groupe de gestion.

Affaire dépoussiérée

Pointés du doigt pour une course suspectée, laquelle avait rapporté une cagnotte de \$20,340 — trifecta de \$565,85 sur un billet gagnant — Jacques Bouchard, André Jean et Jean-Yves Lachance réclament \$132,000 en dommages-intérêts à Hippobec Inc., pour pertes financières, pertes de revenus et atteinte à leur réputation suivant leur éviction de la piste.

Réfutant les allégations qui ont pu servir à leur expulsion de la piste à la mi-janvier 1982, de même que celle du conducteur Germain Bouchard, les trois conducteurs-entraîneurs réclament que la lumière soit faite sur les circonstances et les causes qui ont entouré leur expulsion.

Sans invoquer de motif dans son action disciplinaire, Hippobec Inc. avait sommé Jacques Bouchard, André Jean, Jean-Yves Lachance et Germain Bouchard de quitter la piste dans un délai de 48 heures, leur retirant les "privilèges d'accès" à l'hippodrome pour inscrire et conduire des coursiers.

À la suite de leur éviction, cautionnée par la Régie des loteries et courses du Québec, les conducteurs-entraîneurs qui étaient aussi propriétaires de chevaux pour la

plupart, se sont départis de leurs équipements de même que de coursiers.

Des cas en veilleuse

Alors qu'une partie de la cagnotte de la trifecta, soit \$14,712 n'avait pas encore été réclamée par des détenteurs de billets gagnants, Hippobec Inc. avait mené une enquête-maison en même temps que la Régie des loteries et courses et le service municipal de police de Québec avaient été appelés à enquêter sur une possibilité de fraude.

La totalité des sommes retournées sur les billets gagnants de la trifecta fut éventuellement réclamée par ses détenteurs mais par ailleurs, aucun rebondissement n'a résulté des interventions de la Régie des loteries et courses ni du

service municipal de police de Québec.

"Absolument aucun développement n'a été signalé dans cette affaire, de rappeler Jacques Bouchard, pas plus que nous ayons pu connaître un motif de notre expulsion, c'est ce qui nous a incités à bouger de notre côté."

Pour chacun des trois cas, les requérants dans la poursuite exigent divers montants pour avoir été contraints de vendre de l'équipement, des chevaux, de même que pour des pertes de revenus depuis, et réparation pour atteinte à leur réputation suivant leur expulsion publicisée.

Les trois cas seraient restés en veilleuse du fait que la Régie québécoise d'une part n'aurait pas été

saisie d'une demande de renouvellement de permis des conducteurs concernés et d'autre part, un rapport soumis par le service municipal de police, division des fraudes, est resté lettre morte au bureau du procureur général du Québec.

Par ailleurs, un juge de la cour supérieure a refusé d'émettre un bref d'évocation en faveur de l'entraîneur Robert Bélanger qui en avait appelé d'une suspension de quinze jours et d'une amende de \$250 imposées par la Régie des loteries et courses du Québec. Ce dernier avait écopé de sanctions recommandées par trois juges de l'Hippodrome de Québec qui avaient décelé la présence de flunixin chez un coursier qu'il avait laissé courir dans une course en octobre dernier.



Héritière d'une riche tradition, l'équipe "B" du Club Synchro-élite de Québec défendra les couleurs de la nage synchronisée québécoise, aux Jeux du Canada, à la face d'opposantes de mieux en mieux préparées. Dans l'ordre

habituel, première rangée: Johanne Martel, Hélène Normand, Anne Vallières et Nathalie Chabot. Deuxième rangée: Myriam Blais, Isabelle Larocque, Kathleen Bouchard, Dominique Turcotte et l'entraîneur Lina Carrier.

Nage synchronisée: Québécoises promises à rude adversité

par Jean ST-HILAIRE

Préparation minutieuse

La nage synchronisée a toujours bien pourvu le Québec en titres et distinctions nationales et internationales. Mais pour les cinquièmes Jeux d'hiver du Canada qui s'ouvriront le 18 février au Saguenay / Lac-Saint-Jean, le public devra peut-être refréner ses attentes.

"Nous aspirons à une troisième place, ce sera très serré", admet tout de go Lina Carrier, entraîneur de l'équipe avec la Montréalaise Denise Sauvé.

Les trouble-fête: les Albertaines bien sûr. Les Aquabelles de Calgary constituent un sapré beau filon. Mais il faudra aussi composer avec les filles de Colombie-Britannique et d'Ontario. Chaque centième de point sera le bienvenu.

Ces perspectives contrastent avec le passé prestigieux de la nage synchronisée québécoise, mais elles s'expliquent.

Huit des onze sélectionnées québécoises proviennent du club Synchro-élite de Québec où elles forment l'équipe "B". L'équipe "A" est inamissible aux Jeux pour la bonne raison que ses titulaires sont ou membres de l'équipe nationale, ou accréditée par Plan des Jeux, le programme de développement de l'élite canadienne, ou encore âgées de plus de 20 ans.

Plus, les trois premières aux championnats junior et senior canadiens sont aussi exclues des Jeux, une règle qui fait obstacle à plus de Québécoises qu'à leurs consœurs de quelque autre province.

En réponse à cette compétition sélective, les ondines québécoises ont décidé de travailler dur.

Le budget de préparation des sélections de la mission du Québec leur a permis de s'entraîner tout l'été au PEPS, un accommodement que ne pouvait leur faire le club Synchro-élite, traqué qu'il était alors par les difficultés financières.

Bien sûr, on a maintenu l'intensité au travail par la suite, sauf pour une demi-relâche de quinze jours aux Fêtes.

Pour avoir déjà participé aux Jeux du Canada, Lina Carrier est convaincue que ses filles sortiront gagnantes de l'expérience, avec ou sans place sur le podium.

"C'est une ambiance fascinante, comme des mini-jeux olympiques en fait. Et puis c'est motivant comme expérience de compétition et d'entraînement formateur comme expérience humaine."

Elle dit n'avoir conservé que de beaux souvenirs des Jeux, tenant sa mésaventure de Lethbridge (1975) comme une déveine compétitive étrangère à l'atmosphère des Jeux.

D'aucuns se rappelleront... En duo avec sa jumelle Lina, elle rendait bien le climat nerveux de l'Apprenti sorcier de Dukas quand elle a soudain perdu son cache-nez, en immersion. Elle avait pris "la tasse". Le titre et la belle place à laquelle elles étaient promises sur le podium avaient coulé dans le désarroi. Elles avaient terminé quatrièmes.

Voyage pas comme les autres pour Anne Vallières

Candide, Anne Vallières avoue qu'elle en était à son premier voyage au Saguenay, à la fin d'octobre, lorsqu'elle s'est produite au dernier camp de sélection.

Agée de 16 ans, étudiante en secondaire IV à l'école Le Campus, à Sainte-Foy, Anne est l'un des huit chaînons de la chaîne de l'équipe "B" du club Synchro-élite. L'octuor a été désigné pour représenter le Québec à la piscine du cégep de Jonquière.

En soi, la nage synchronisée est presque une école de géographie. Il faut voyager et voyager pour relever les défis les plus stimulants; au plus près vers Montréal, souvent vers Toronto, Calgary ou Vancouver.

La destination sagamienne, si modeste apparaît-elle, suscite force intérêt chez Anne et ses jeunes coéquipières. Elles auront deux jours de libre disposition à la fin de leurs compétitions: elles espèrent en profiter pour humer l'air du coin et s'imprégner aussi, avec peut-être plus de distance critique cette fois, de l'ambiance des Jeux du Canada.

Car les Jeux, c'est bel et bien ce qui les conduira au Saguenay. "Les voyages, c'est toujours agréable, dit Anne, mais celui-ci aura un petit cachet de plus que les autres. Aux championnats canadiens, nous nous retrouvons entre filles de nage synchronisée. Là, il y aura du monde de plusieurs sports, beaucoup de monde. Ce sera plus stimulant qu'à l'ordinaire."

La compétition les solidariserait des autres sélections du Québec; il faut défendre le drapeau conquis à Brandon (1979) et à Lethbridge (1975).

Anne connaît la commande. Toute l'équipe s'est armée de réalisme. Les Albertaines apparaissent intouchables, mais elles devront le prouver. Une médaille peut être honnêtement convoitée.

"Plus les Jeux approchent, plus les filles se rapprochent", glisse la jeune athlète. Cette cohésion affective détermine souvent l'esprit de corps dans le bassin. "C'est crucial, ça paraît quand on nage."

Reste le public, le leur.

Anne n'est pas intimidée. "Nous ressentons un peu de pression, mais c'est juste bon. Ça nous fera un petit trac positif. Nous savons très bien que les gens espèrent en nous et je crois que ça va nous stimuler. Chose sûre, nous allons essayer de ne pas les décevoir."

Il n'est pas superflu d'affirmer ici que la nage synchronisée a la bonne réputation de compter sur un public moins harcelant que certaines autres disciplines.

Nous avons omis deux noms dans la liste du personnel de la mission du Québec que nous publions le 18 janvier, soit celui de Martine Gervais, qui a déjà fait sa marque comme athlète dans le water-polo, à Sainte-Foy, et qui est aujourd'hui directrice technique de la Fédération québécoise de ce sport, et celui de Claude Ranger, directeur technique à la Fédération québécoise d'haltérophilie.

Ils seront respectivement responsables des transport et hébergement et du costume.

GRATIS

7,500 BILLETS

15,000 ENTRÉES

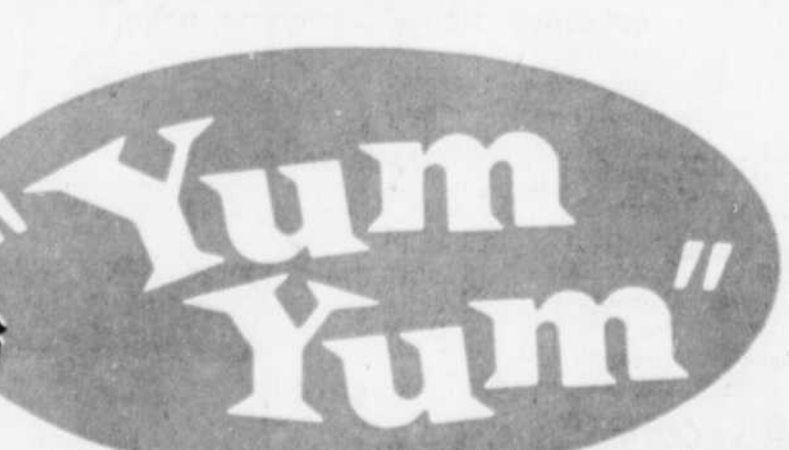


pour assister à la
**PRATIQUE
DES NORDIQUES**
dimanche, le 13 mars
au Colisée de Québec

découvrez ces précieux billets, valant deux entrées, dans les sacs de croustilles «YUM YUM» de 200 g, toutes saveurs, vendus dans la région de Québec et spécialement identifiés.
Le prochain sac que vous ouvrirez vous ouvrira peut-être les portes du Colisée
TENTEZ VOTRE CHANCE!

YUM YUM... une bonne croustille du Québec.
Saveurs au goût des Québécois:
• Ketchup • Bacon • Vinaigre • Concombre • Epices
• Crème sure • B.B.Q. • Régulières, en feuilles ou ondules

Un litre quant à la conduite de ce concours publicitaire, peut être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec.





Dan Henning, qui occupait le poste d'entraîneur adjoint chez les Redskins de Washington, tentera d'inculquer la même soif de vaincre aux Falcons d'Atlanta, en tant que nouvel entraîneur de l'équipe.

Knox parti, Stephenson le remplace chez les Bills

ORCHARD PARK, N.Y. (AP) — Les Bills de Buffalo de la Ligue nationale de football ont porté leur entraîneur des quart-arrières Kay Stephenson au poste d'entraîneur-chef en remplacement du démissionnaire Chuck Knox qui a accepté un poste identique avec les Seahawks de Seattle.

Stephenson, qui est âgé de 39 ans, était devenu le candidat numéro un après que le coordonnateur de la défense, Tom Catlin, 51 ans, eut avisé le propriétaire des Bills, Ralph Wilson, que la succession de Knox ne l'intéressait point.

Knox, qui avait encore un an à écouler à son pacte de six ans avec les Bills, a démissionné la semaine dernière pour aussitôt être nommé entraîneur-chef des Seahawks.

Avant que les Bills portent leur choix sur Stephenson, la rumeur

circulait à l'effet que Marv Levy, ancien entraîneur-chef des Chiefs de Kansas City et des Alouettes de Montréal de la Ligue canadienne de football allait assumer la relève de Knox, surtout après que Catlin se soit retiré de la course.

Protégé de Knox

Stephenson, qui a joué son football à Florida State et avec les Chargers de San Diego où il fut embauché en tant qu'agent libre, a déjà joué au poste de quart pour les Bills pendant trois semaines en 1968 avant de subir une fracture de la clavicule.

Stephenson a aussi porté les couleurs des Falcons d'Atlanta et des Raiders d'Oakland en 1969 et 1970 avant de jouer son premier rôle d'entraîneur avec Rice en 1971.

Stephenson s'est retiré du football en 1972 avant de devenir directeur athlétique et entraîneur-chef du Baker County High School en Floride en 1973.

En 1974, il a porté les couleurs des Sharks de Jacksonville de la Ligue mondiale de football et devint le directeur du personnel des joueurs et coordonnateur offensif de l'équipe en 1975.

De nouveau, en 1976, Stephenson fut en dehors des cercles du football avant que Knox, alors entraîneur à Los Angeles, l'embauchât au sein de son personnel avec les Rams en 1977. Et quand Knox passa à Buffalo en 1978, il amena Stephenson dans son sillage.

Les Bills ont révélé que Catlin a refusé le poste ultime pour des raisons personnelles.

Henning heureux de se joindre aux Falcons

SUWANEE, Georgie (AP) — Les Falcons d'Atlanta de la Ligue nationale de football ont un nouvel entraîneur-chef. Il s'agit de Dan Henning qui était l'adjoint de l'entraîneur-chef des Redskins de Washington. Il succède à Leeman Bennett.

Bennett, le seul entraîneur gagnant dans les 17 ans d'histoire des Falcons, a été remercié de ses services après que ses protégés eurent perdu le match inaugural des séries de fin de saison face aux Vikings du Minnesota.

Les Falcons présentaient une fiche de 5-2 à un certain moment au cours de cette saison écourtée par la grève des joueurs, mais ont perdu leurs trois derniers matchs.

Henning, qui est âgé de 40 ans, est un gradué du William and Mary. Il a été quart-arrière des Neptunes de Norfolk de la Ligue continentale et a aussi porté, un tant soit peu, les couleurs des Chargers de San Diego dans la LNF.

Les Falcons se sont entretenus

avec Henning lundi en Californie, au lendemain de la victoire de 27-17 des Redskins de Washington aux dépens des Dolphins de Miami, une équipe qu'il a grandement inspirée en route vers le Super Bowl.

Aucune faiblesse

Henning s'est présenté à la conférence de presse des Falcons hier et a souligné que Atlanta avait été l'équipe qui avait figuré en tête de liste dans sa course vers un poste d'entraîneur-chef dans la Ligue nationale de football.

Henning dit n'avoir parlé avec aucun autre dirigeant d'équipes avant la dispute du match du Super Bowl, mais "j'ai pensé que ce poste m'intéresserait au plus haut point s'il m'était offert et que, si on rencontrait mes exigences, je l'accepterais, ce qui est fait".

Henning dit préférer Atlanta "en raison des propriétaires, de la haute direction, de la disponibilité

du personnel des joueurs, des facilités bien particulières et de coins de pays superbe".

Henning se dit lui-même très porté sur l'attaque et sur l'art de transiger avec les gens. "Je n'en-trevois aucune faiblesse".

Pour le poste, le vice-président Eddie LeBaron s'était aussi entretenu avec le quart-arrière John Mackovic des Cowboys de Dallas, du coordonnateur Joe Walton des Jets de New York et de l'entraîneur des receveurs de passes et quart-arrière des Bengals de Cincinnati, Lindy Infante.

Henning fut l'adjoint de l'entraîneur-chef Joe Gibbs sur l'équipe Florida State de 1968 à 1970 et a aussi passé deux ans à Virginia Tech. Dans les rangs professionnels, il fut entraîneur des receveurs de passes avec les Oilers de Houston et les Jets de New York et des quart-arrières et receveurs de passes des Dolphins de Miami avant de passer aux Redskins de Washington.



Du titre d'entraîneur des quart-arrières chez les Bills de Buffalo, Kay Stephenson remplacera l'entraîneur-chef démissionnaire Chuck Knox, à la tête de l'équipe.

Contrat de \$1 million pour Richard Brodeur?

Le gardien de but des Canucks de Vancouver, **Richard Brodeur**, pourrait signer bientôt un contrat à long terme évalué à \$1 million, a révélé son agent hier.

sport en bref

Bill Watters a indiqué qu'il rencontrera le directeur-gérant des Canucks de Vancouver, **Harry Neale**, au cours de la semaine afin de négocier un pacte de cinq ans pour son client.

On se souvient que **Brodeur**, âgé de 30 ans, avait conduit les Canucks à la finale de la Coupe Stanley l'an dernier, en multipliant les prouesses devant sa cage, faits d'armes qui lui ont valu le surnom de "Roi Richard" de la part des partisans de l'équipe.

"Au cours des deux dernières campagnes, **Richard** s'est avéré comme un gardien de premier plan, il n'y a aucun doute là-dessus", de dire **Watters**. "S'il n'est pas le meilleur portier de la ligue, il est sûrement dans les cinq meilleurs".

A sa troisième campagne à Vancouver, **Brodeur** termine cette année la dernière année de son contrat.

Le président de la Ligue de hockey junior majeur du Québec, **Jean Rougeau**, a décidé de sévir à la suite des incidents qui ont marqué le match du 30 janvier à St-Jean entre l'équipe locale et les Cataractes de Shawinigan.

C'est ainsi que les deux clubs devront payer chacun une amende de \$150 pour conduite préjudiciable à la ligue.

En outre, le joueur des Cataractes, **Patrick Dunn**, a été suspendu pour deux matchs pour conduite antisportive.

Football

Combien de gens, pensez-vous, ont écouté le "Super Bowl" à la télévision dimanche dernier?

Selon les cotes d'écoute de la firme "Nielsen", plus de 111,000,000 d'Américains, un nouveau record, ont visionné le dernier match du "Super Bowl" remporté 27-17 par les Redskins de Washington face aux Dolphins de Miami.

Il faut préciser que ces chiffres ne comprennent pas les téléspectateurs du Canada et des autres pays car, selon d'autres chiffres, plus de 2,000,000 de Britanniques sont restés debout jusqu'aux petites heures du matin pour regarder le match.

Cinq joueurs seront intronisés au Temple de la Renommée du football de la Ligue nationale, samedi prochain, à Canton, dans l'Etat de l'Ohio.

Lundi, on annonçait officiellement que les anciens porte-couleurs des Redskins de Washington, le quart **Billy Kilmer** et l'ailier espacé **Bobby Mitchell**, seraient du nombre.

Il semble que les trois autres joueurs seront l'ancien ailier éloigné des Dolphins de Miami et des Browns de Cleveland, **Paul Warfield**, le second des Chiefs de Kansas City, **Bobby Bell** et l'ancien entraîneur **Sid Gillman**.

Tim Stracka, un receveur de passes éloigné de l'Université du Wisconsin, en est venu à une entente verbale avec la direction des Concorde de Montréal de la Ligue canadienne de football, a donné à entendre hier l'entraîneur-chef **Joe Galat**.

Galat a révélé que **Stracka**, un solide gaillard de 6'3" et 220 livres, s'est dit intéressé à porter les couleurs de l'équipe montréalaise parce que, tout en jouant avec les Concorde, il aura l'occasion de parfaire ses études en administration des affaires.

Galat dit de **Stracka** qu'il lui rappelle **Brian DeRoo**, le talentueux receveur de passes des Concorde, repris des Colts de Baltimore de la Ligue

nationale à mi-chemin la saison dernière.

Et, dans un effort pour améliorer aussi la défense, **Galat** a annoncé la mise sous contrat de **Steve Cordle**, un demi défensif de Fresno State. **Cordle** a déjà fait la première équipe All-American à Fresno et l'équipe d'étoiles de la Ligue Pacific Coast en 1981.

Paduano

Donato Paduano, accusé de possession de cocaïne dans le but d'en faire le trafic, devra se présenter en Cour provinciale, le 15 février prochain, afin qu'une date soit fixée pour son procès.

Paduano a été arrêté le 21 janvier, en compagnie de **Roger Barrière** et de **Claude Pénin**, après que la police eut trouvé une petite quantité de cocaïne et de haschisch dans une voiture, à Mississauga.

Barrière a également été accusé de possession pour trafic et **Pénin** de trafic.

Baseball

Le lanceur des White Sox de Chicago, **Dennis Lamp**, qui estime valoir autant que **Floyd Bannister**, a indiqué qu'il allait soumettre à l'arbitrage son différend financier avec l'équipe.

Dennis Lamp a fait remarquer que si **Bannister** avait pu obtenir un

contrat de cinq ans à \$900,000 par an, il estimait normal d'en réclamer \$750,000.

Lamp avait terminé la dernière saison avec 11 victoires, huit défaites et cinq victoires préservées, tandis que **Bannister** avait remporté 12 victoires et subi 13 revers avec les Mariners.

Borg

Bjorn Borg, figure dominante du tennis international au cours des dernières années, qui avait remporté, cinq fois, le tournoi de Wimbledon, a déclaré, hier, au Chattanooga Times, qu'il ne retournera jamais au tennis parce qu'il n'est plus motivé.

Borg, 26 ans, qui est arrivé hier à New York, venant de Monte-Carlo, a ajouté au cours d'une entrevue téléphonique accordée au grand quotidien de Chattanooga que "nombreux sont ceux qui pensent que je vais continuer à jouer au cours d'exhibitions, d'occasions spéciales ou des choses de ce genre, mais je ne jouerai rien, plus rien. Peut-être l'année prochaine, si j'en ai envie, je jouerai une fois ou deux pour mon amusement, mais je ne retournerai jamais au tennis professionnel".

C'est le 23 janvier en Thaïlande que **Borg** avait annoncé pour la première fois son retrait de la compétition.

Journalisme-prix

Le Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec a lancé hier le Prix Molson de journalisme en loisir et en collaboration avec la brasserie du même nom.

Doté d'une bourse de \$1,500, ce prix est ouvert à tous les journalistes du Québec et récompensera le meilleur article ou reportage, ou même une série publiée ou diffusée au cours de l'année 1983.

La date limite d'inscription est le 5 janvier 1984.

Les articles, textes ou reportages audio-visuels peuvent être soumis par la ou le journaliste signataire ou encore par le rédacteur en chef ou le chef d'information d'un média pour un journaliste placé sous sa responsabilité.

Un jury de cinq personnes aura la responsabilité d'attribuer au mérite les prix.

Le journaliste **Laurent Laplante** en est le président et les autres membres sont **Mme Francine Montpetit**, directrice de la revue Châtelaine et la journaliste **Andréanne Lafond** ainsi que **M. Carol Neron**, chef de l'information à l'hebdomadaire Progrès-Dimanche de Chicoutimi et **Jacques Drapeau**, journaliste au Soleil de Québec.

jouez au

BINGO SOLEIL

35 000\$

41 000\$

à gagner

Chaque semaine, gagnez ou partagez **2 000\$**

aujourd'hui

partie 2

COMMENT JOUER:
Votre carte comprend 15 parties. On joue une partie par semaine.

ON JOUE:
La partie débute toujours le samedi et se termine le vendredi.
Chaque jour, Le Soleil publie une série de numéros. Vérifiez quelle partie est en jeu.

ENCERCLEZ LES NUMÉROS!
Si les numéros publiés dans Le Soleil correspondent aux numéros sur votre carte, encerclez-les.

VOUS GAGNEZ!
Lorsque tous les numéros sont encadrés sur votre carte pour la partie en cours vous avez BINGO-SOLEIL.

TELEPHONEZ!
Téléphonez immédiatement au quotidien Le Soleil à 647-3473. Vous avez jusqu'à lundi à 19 heures pour vous déclarer gagnant(e).

IMPORTANT!
Lorsque vous téléphonez, vous devez avoir votre carte en main pour donner vos numéros. Après vérification nous vous rappellerons dans les jours suivants.

LE NUMÉRO CHANCEUX:
Sur votre carte (en haut à droite), vous avez un numéro chanceux. Chaque jour paraîtront dans Le Soleil des numéros chanceux. Si l'un de ceux-ci correspond à celui de votre carte, vous êtes gagnant(e). Téléphonnez immédiatement à 647-3473. Vous avez jusqu'à lundi à midi pour téléphoner. Les gagnants des numéros paraissant le samedi ont jusqu'à lundi 12 heures pour réclamer leur prix.

Pour renseignements et abonnements: **647-3333**

RÈGLEMENTS DU BINGO-SOLEIL
Tous les règlements de participation sont disponibles au quotidien Le Soleil.

NUMÉRO CHANCEUX

100\$ PAR JOUR à partager!

SURVEILLEZ-LES BIEN, DES NUMÉROS NOUVEAUX CHAQUE JOUR!

numéros chanceux

S 269124

S 278791

S 277020

S 322965



Recherchez notre cahier publicitaire

LA FONTE DES PRIX



SUCRE BLANC
granulé extra-fin,
sac 2 kg

99¢

CAFÉ MOULU
MAXWELL HOUSE
moutures régulières,
cafetière filtre,
Filtre-matic
sac 369 g

2,27\$

SOUPE
HABITANT
saveurs variées,
bte 796 mL

75¢



POULET
SURGELÉ
CANADA,
CATÉGORIE "U"
moins de 2 kg

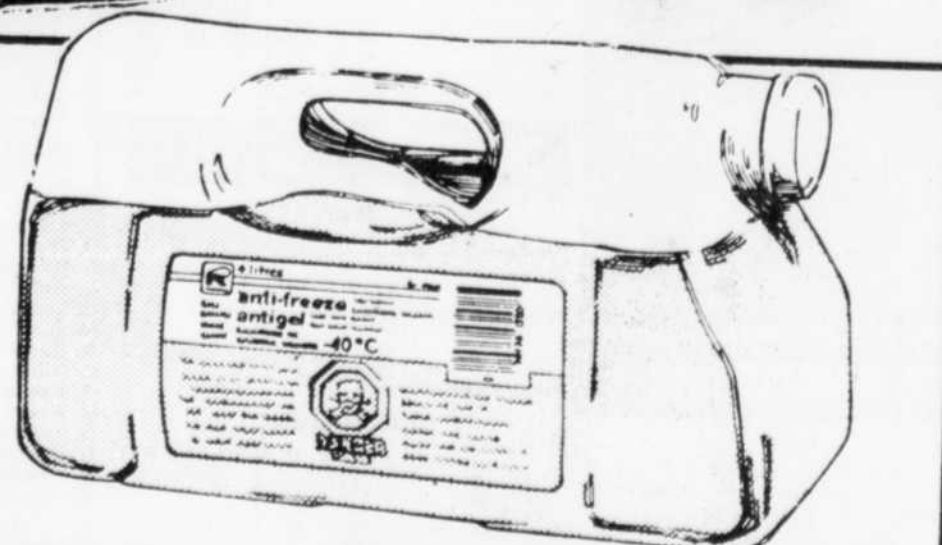
1,87\$ / kg
85¢ / lb

Les prix annoncés dans cette page sont en vigueur dans tous les magasins de vos épiceries Richelieu du lundi 31 janvier au samedi 5 février 1983 jusqu'à 17h00. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Il est possible que certains articles ne soient plus disponibles. Si un article venait à manquer, n'hésitez pas à demander un bon d'achat différé. Pas de vente aux marchands. Photos à titre indicatif seulement.

***POMMES**
ROUGES
SPARTAN
Produit du Canada,
Cat. Canada
de fantaisie
cello, 1,36 kg

88¢

Un épicier attentionné



ANTIGEL
POUR
LAVE-VITRES
RECOCHEM
cont. 4 litres

1,09\$

QUEBEC METROPOLITAIN: 398, 10e Rue, Québec - 635, St-Joseph est, Lauzon - 235, des Chênes ouest, Québec - 2252, av. Notre-Dame, Ancienne-Lorette (Ste-Foy) - 6385, 3e Avenue est, Charlesbourg - 58, rue St-Louis, Lévis - 309, rue Du Sault, St-Romuald, Qué. PORTNEUF: 320, de l'Eglise, St-Basile - 131, rue Notre-Dame, Donnacona. DORCHESTER: St-Léon-de-Standon - Rue Commerciale, St-Anselme de Dorchester. CHARLEVOIX: 11,186, av. Royale, Beauré - 79, Notre-Dame, N.-D.-des-Monts. BEAUCE, BOIS-FRANCS: 110, Ste-Famille, St-Ephrem - 165, av. Cartier, La Guadeloupe - 181, Marie-Victorin, St-Pierre-les-Becquets - 34, Route 49, Ste-Sophie-de-Lévrard - Rue Principale, N.-D.-de-Lourdes - 1727, Savoie, Plessisville - Baieville, Comté de Yamaska. L'ISLET: 61, rue Principale, St-Pamphile, L'Islet - Route Principale, St-Eugène de L'Islet. BAS-DU-FLEUVE: Ile Verte, Rivière-du-Loup - Route 232, Ste-Blandine, (Rimouski) - 131, St-Jean-Baptiste, Bic.

Le tiers des policiers trifluviens inaptes au tir

TROIS-RIVIÈRES (PC) — C'est la question des armes à feu qui a retenu l'attention, hier, lors de la reprise des audiences de la Commission de police du Québec, à Nicolet. En effet, on y a appris que le tiers des policiers de Trois-Rivières ne sont pas qualifiés pour le tir, et qu'en dépit de cette faiblesse, aucun effort n'a véritablement été entrepris pour améliorer le rendement des policiers à ce chapitre.

La Commission de police en est arrivée à établir des statistiques sur

le sujet. On a appris qu'en 1981, 55 pour 100 des policiers de Trois-Rivières n'avaient pas tiré une seule balle sur le champ de tir, et ce malgré une directive émise par le directeur, M. Guy-Paul Simard, enjoignant ses hommes à se qualifier au moins une fois l'an, devant l'instructeur de tir de la police, l'agent Edmond Charest.

Pour 1982, les chiffres ne varient guère. Tous les jours plus de la moitié des hommes ne se sont pas conformés à la directive.

Cette fameuse politique avait été édictée, il y a quelques années, par le directeur Simard qui croyait opportun de dérouter ses hommes et de voir à ce qu'ils tirent au moins une fois l'an pour garder la forme.

Il avait mis en vigueur une directive expliquant que les policiers devaient obtenir au moins 60 pour 100, dans le cadre d'un examen annuel, pour être qualifiés à tirer.

Armes non enregistrées
De plus, l'armurier de la police de Trois-Ri-

vières, l'agent Edmond Charest, a admis, hier, que deux armes non enregistrées conformément à la loi traînent

dans son bureau depuis 1979. Répondant à une question du juge Denys Dionne, qui voulait en

savoir plus long sur les contrôles qui existent dans le service de police relativement aux armes à feu, l'agent Charest a

reconnu que deux armes à feu illégales parce que non enregistrées en vertu de la loi traînaient dans son bureau en at-

tendant d'être dûment enregistrées par la Sûreté du Québec. Il a déclaré avoir fait une demande d'en-

registrement en 1979 à la Sûreté du Québec et ne plus en avoir entendu parler. Il a donc gardé les armes en attendant.

Coupable de 2 meurtres Réjean Mathurin condamné à 15 ans

par Louise LEMIEUX

Réjean Mathurin, trouvé coupable de deux meurtres, devra purger au moins 15 ans de pénitencier avant d'avoir droit à la libération conditionnelle. En septembre 1982, la cour d'appel du Québec réduisait la sentence de Mathurin de meurtre au premier degré à meurtre au second degré.

Le juge Yvan Mignault a prononcé la sentence hier. "En raison de son jeune âge, je vais donner à Mathurin l'espoir, l'espoir de revoir le soleil à travers autre chose que des barreaux", a dit le juge en s'adressant au jeune détenu de 23 ans.

Le 25 juin 1979, Réjean Mathurin, alors âgé de 19 ans, était arrêté après avoir commis deux vols qualifiés, qui

s'étaient tous deux soldés par la mort d'une personne. Mme Jeanne-d'Arc Gaulin, propriétaire d'une épicerie dans le quartier Saint-Sauveur, a été tuée lors du premier vol à main armée de Mathurin, le 1er juin 1979. Le deuxième vol auquel participe Mathurin a lieu trois semaines plus tard, dans un dépanneur de Charlesbourg. Cette fois, c'est M. André Martel qui y trouve la mort, tué d'un coup de fusil, tout comme Mme Gaulin.

Jeune âge et bonne conduite

L'avocate de Mathurin, Me Ellen Paré, a fait entendre un agent de gestion de cas de l'institut Laval où est présentement détenu le jeune homme. M. Roger Moquin a affirmé que la conduite de Mathurin s'était grandement améliorée depuis qu'il avait appris la réduction de l'accusation qui pesait contre lui.

C'est en vertu de cette bonne conduite et des 23 ans du détenu que Me Paré a réclamé une sentence qui "permettrait de l'espoir" à son client.

"Si Mathurin se retrouve avec 20 ans de prison à purger, ce sera pour lui un point fatal. On ne trouverait plus chez lui aucun goût ni aucune chance de réhabilitation", a plaidé Me Paré.

Réjean Mathurin, qui a déjà purgé quatre ans de prison depuis son arrestation, aura droit à la libération conditionnelle en 1994. Mais d'ici ce temps, il aura le droit d'être transféré dans un établissement à sécurité moyenne où les programmes de réadaptation sont plus nombreux et mieux structurés.



Réjean MATHURIN

LE SOLEIL VOUS INVITE SUR LA RUE SAINTE-THERÈSE!

participez
au concours
le plus beau monument
et gagnez **200 \$**

Il s'agit d'un concours parallèle à celui qui se tient déjà pour les sculpteurs de la rue Sainte-Thérèse

1. En vous promenant sur la rue Sainte-Thérèse, déterminez le monument qui vous semble le plus beau. Si votre choix correspond au premier prix du concours "CRAVEN A - LE SOLEIL", décerné par un jury d'experts, vous serez éligible à notre tirage de 200 \$.
2. Les monuments participants seront identifiés par un numéro (placé généralement sur la maison située à l'arrière du monument).
3. Remplissez le coupon ci-joint en indiquant le thème et le numéro du monument de votre choix.
4. Déposez vos coupons dans la cour "Chez Ti-Père" face à l'écran géant ou chez Gérard (Pât) Perrault, 639 rue Sainte-Thérèse ou encore, faites-le parvenir à: CONCOURS "LE PLUS BEAU MONUMENT" LE SOLEIL, C.P. 15 800, Québec G1K 8A8.
5. Date limite de participation: vendredi 11 février à 17 heures.
6. Les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la loi sur les loteries et courses et les concours publicitaires, ont été payés.
7. Un tirage quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des Loteries et Courses du Québec.

PRIX **CRAVEN "A"** **LE SOLEIL**

Les meilleures sculptures de la rue Sainte-Thérèse seront sélectionnées par un jury d'experts et leurs auteurs se partageront les prix "Craven A - Le Soleil" d'une valeur totale de 500 \$.

CETTE PROMOTION EST UNE COLLABORATION **CRAVEN "A"** **LE SOLEIL**

concours
le plus beau
monument

NOM _____

ADRESSE _____

Thème: _____

Numéro: _____

CODE POSTAL _____ TEL.: _____



Activités sur la rue
Ste-Thérèse

Activités chez Ti-Père

Tous les après-midi de 13h à 17h, venez fêter le Carnaval avec la musique de Denis Côté. Chaque jour, 3 personnes seront reçues de l'Ordre "Chez Ti-Père".

MERCREDI 2 FEVRIER:

20h00 - Ouverture officielle de la rue Ste-Thérèse. Départ du défilé au Centre Durocher.

21h30 - Danse au Parc Dollard de St-Malo avec disco.

SAMEDI 5 FEVRIER:

13h00 - Tournoi de fers à cheval. Inscription: 522-6897.

Concours de coupe de bois

14h00 à 16h00 - Animation, clowns avec Sakatou.

N.B. Les clowns remettront aux enfants un sac à surprise, une collaboration de MacDonald.

DIMANCHE 6 FEVRIER:

13h00 - Concours de coupe de bois.

14h00 à 16h00 - Animation, clowns avec Capaq.

N.B. Les clowns remettront aux enfants un sac à surprise, une collaboration de MacDonald.

LUNDI 7 FEVRIER:

19h00 - Les Nordiques sont reçus par le Président de la rue.

19h30 à 21h30 - Visite des Nordiques

21h30 - Les Nordiques chez Ti-Père.

JEUDI 10 FEVRIER:

20h00 à 22h00 Venez manger de la tige d'érable sur la neige comme à la cabane à sucre. Une collaboration du comptoir de l'érable Laval Grenier.

VENDREDI 11 FEVRIER:

Remise des prix Craven A - Le Soleil aux sculpteurs.



STEINBERG

Délices au pays des mer...veilles!

Place Ste-Foy et Centre "Lebourgneuf"

Prix en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise

TRUITE de MER

le kg

5,05\$

la lb 2,29\$

MOULES fraîches

le kg

0,99¢

la lb 0,45¢

TILE frais entier

le kg

8,78\$

la lb 3,99\$

DARNE de TILE

le kg

9,44\$

la lb 4,29\$

DANS NOTRE BOUTIQUE A FROMAGE

BRIE de Corneville

le kg

9,90\$

la lb 4,50\$

GRUYERE fumé (Autriche)

le kg

6,89\$

la lb 3,13\$

Un cycliste se plaint à la Commission de police

Par Michel TRUCHON

Deux membres de la Commission de police du Québec décideront, au cours des prochains jours, si un patrouilleur de la sûreté municipale de Québec a utilisé la force nécessaire pour procéder à l'arrestation d'un jeune homme du quartier Duberger. Lors de cette arrestation, le suspect a subi une fracture de l'os orbital.

Gilles Therrien, âgé de 24 ans, du 223 de la rue Saint-Hubert, a porté plainte auprès de la CPQ à la suite de l'incident survenu le soir du 20 août 1981.

Dans le témoignage fait hier devant les commissaires Jean Beliveau et Yves Pouliot, Therrien a raconté que ce soir-là, il se promenait à bicyclette avec un de ses amis quand il a aperçu des policiers qui interrogeaient un autre de ses copains, sur le terrain d'un centre commercial.

Therrien a également vu d'autres policiers qui venaient d'interpeller un autre individu qu'il connaissait, dans une rue voisine.

"Je leur ai crié de le laisser tranquille et je leur ai dit que s'ils n'avaient rien à faire, il n'avaient qu'à courir après moi..."

Ce qui fut fait, mais par deux agents dans une autre voiture de police garée non loin de là. Le véhicule coupa la route à la bicyclette de Therrien et un policier descendit.

"Il m'a poussé, jeté en bas de ma bicyclette et a sauté sur moi. J'ai reçu un coup ou deux...", raconte Therrien, précisant que ce coup l'avait atteint à l'oeil, sans toutefois pouvoir dire comment il avait été frappé.

Le conducteur débarque, lui passe les menottes et le jeune homme est conduit à la centrale du parc Victoria où il passera une heure en cellule, avant d'être libéré sous un cautionnement de \$10.

Le plaignant est incapable d'identifier le policier qu'il accuse de l'avoir frappé.

Il va à l'hôpital au cours de la nuit puis y retourne deux jours plus tard pour passer des radiographies. La fracture constatée par les médecins nécessitera une intervention chirurgicale et un traitement de trois semaines.

La police corrobore

La version des policiers impliqués ne diffère guère de celle de Therrien, sauf en ce qui regarde les coups qui auraient été portés.

L'agent Marc Robin conduisait la voiture appelée en renfort à Place Charles-Baillargeon pour une plainte de désordre, vers 23h30. Après que les choses furent rentrées dans l'ordre, il a garé le véhicule non loin de là, au cas où la situation se gâterait.

"J'ai vu deux gars à bicyclette. L'un d'eux engueulait mes confrères. Il les traitait de gang d'hostie de chiens et leur disait de courir après lui..."

L'agent Robin, jugeant que ces cris, durant depuis plus d'une minute à cette heure tardive, constituaient un acte de désordre, décida d'appréhender l'individu. Il se lança à sa poursuite et, après 800 pieds environ, le dépassa et immobilisa la voiture devant la bicyclette.

Son confrère Yves Racine débarqua alors en toute hâte, le vé-

hicule à peine immobilisé.

"J'ai touché au jeune homme en le prenant par le bras. Il était en-

core sur sa bicyclette. Il a perdu l'équilibre et je suis tombé sur lui", raconte le policier Racine, jurant qu'aucun mo-

ment il n'a poussé l'individu ou lui a donné des coups.

Dans sa déclaration à l'enquête à huis clos, il y

a quelques mois, le policier Racine avait dit avoir utilisé la force nécessaire pour maîtriser l'individu.

Les agents Robin et Racine remarqueront, après avoir menotté le jeune homme, qu'il

avait l'oeil gauche enflé. Therrien dira au policier Robin que c'est son confrère qui lui a fait cette blessure.

Le policier Yves Racine a précisé, hier, que la blessure de Therrien était sans doute accidentelle.

J'aime bien mieux Place Fleur de Lys

LE DONATEUR DISTRIBUERA \$5500.00 EN BONS D'ACHAT DURANT TOUT LE MOIS DE FÉVRIER

CRAVEN -A-

LA FONDATION CRAVEN du 2 au 12 fév.

Venez assister au « plus grand spectacle sur roues »

Trio Chris Gorman les jeudis et vendredis, 3, 4, 10 et 11 fév., de 18 h à 21 h, et les samedis, 5 et 12 fév., de 11 h à 15 h.

Les samedis après-midi, faites faire un tour de poney aux enfants pour un prix modique.

MON CENTRE

On n'est pas les seuls À LE DIRE!

De bonnes conventions, voilà la façon de s'assurer d'une Fonction publique efficace et intègre.

PERSONNE N'AIME ÊTRE À LA MERCI DE SON PATRON... ENCORE MOINS QUAND IL SE NOMME RENÉ LÉVESQUE!

Ne pas assurer de sécurité d'emploi aux professionnels du gouvernement, c'est laisser la porte ouverte aux pressions et à l'ingérence des politiciens dans les dossiers professionnels.

Ne pas leur assurer une progression continue dans les échelles de salaire, c'est provoquer le départ de personnel compétent de la Fonction publique.

Ne pas leur assurer la responsabilité de préparer l'ensemble des dossiers de leur compétence, c'est encourager la sous-traitance avec la complaisance, le patronage et le gaspillage que cela peut entraîner.

SPGQ CEQ

UN PROPRIO
MILLE FOIS
PLUS PRÉSENT.

provibec



LES PRIX CONFIANCE

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

PRIX EN VIGUEUR DU 2 AU 5 FÉVRIER 1983
Pour les marchands de la région de Québec

CÉLERI
CANADA NO 1
PRODUIT DE LA CALIFORNIE
GROSSEUR 24
le pied
55¢

PAMPLEMOUSSES BLANCS
Produit de la Floride
Grosseur 48
chacun

19¢

AVOCATS
Produit de la Californie
Grosseur 36
chacun

45¢

CHAMPIGNONS BLANCS
Produit du Québec
emb. de 852 ml

1,79\$

CHOUX DE BRUXELLES
Produit des États-Unis
emb. de 283,5 g

1,19\$

RÔTI DE CUISSE DE PORC
PORTION DE LA CROUPE
3,26\$ /kg
1,48\$ /lb

BIFTECK DE SURLONGE
AVEC OS
PROVIENT DE BOEUF
CANADA "A"
5,91\$ /kg
2,68\$ /lb

Croustipain
Craquelins
NOUVEAU
le croustissant
d'un craquelin
le goût du pain croustie

**CRAQUELINS
CROUSTIPAIN**
MC CORMICK'S
boîte de 200 g

99¢

Dare
Biscuits
Fondants au chocolat

**BISCUITS
FONDANT AU CHOCOLAT,
CROQUIGNOLE OU CRÈME
FRANÇAISE, DARE**
emb. de 450 g

1,49\$

PEPSI OU DIET PEPSI
BOUTEILLES CONSIGNÉES
6 x 750 ml

2,99\$

BOISSON
VARIÉTÉ DE SAVEURS, FBI
bouteille de 250 ml

29¢

SAUCE
POUR SANDWICHES CHAUDS
ST-HUBERT
boîte de 400 ml

49¢

ESSUIE-TOUT
VARIÉTÉ DE COULEURS
WHITE SWAN
emb. de 2 rouleaux

99¢

**QUART DE FESSE
DE PORC**
3,92\$ /kg
1,78\$ /lb

FILET DE MORUE
Surélé
4,14\$ /kg
1,22\$ /lb

**CÔTES LEVÉES
DE PORC**
Fraîches ou surgelées
4,81\$ /kg
2,18\$ /lb

BACON TRANCHÉ
Lafleur
emb. de 500 g
2,48\$

MARGARINE
molle, Lactantia
cont. de 1 lb
99¢

PÂTES ALIMENTAIRES
spaghetti, spaghettini ou
macaroni coupé
Lancia
boîte de 1 kg
1,29\$

FROMAGE CANADIEN
en tranches individuelles
Black Diamond
emb. de 500 g
2,99\$

MÉLASSE
Grandma
cont. de 1,35 kg
1,99\$

FARINE
pré-tamisée, Five Roses
emb. de 10 kg plus
1 kg de boni
8,39\$

TARTINADE
noixelle, Freddy
cont. de 220 g
1,99\$

POIS VERTS
no 2, de choix, Idéal
boîte de 10 oz
67¢

LÉGUMES
fèves vertes ou jaunes coupées,
macédoine, pois & carottes
de choix ou maïs crémeux
de fantaisie, Idéal
boîte de 10 oz
49¢

GARNITURE À TARTE
pommes ou raisins
Vachon
boîte de 540 ml
1,37\$

POULET
désossé, Notre-Dame
bocal de 900 g
5,99\$

**NOURRITURE
POUR CHATS**
Catchow de Purina
emb. de 2 kg
3,29\$

RAGOÛT
boeuf, irlandais ou dinde
et poulet, Clark
boîte de 15 oz
1,29\$

**TAMPONS À
RÉCURER**
Jets
boîte de 18
1,27\$

SAUCISSES
Campfire, Burns
boîte de 14 oz
1,99\$

MOUCHOIRS DE PAPIER
variété de couleurs
Kleenex
boîte de 200
99¢

SOUPE
aux tomates, Heinz
boîte de 10 oz
39¢

**GELÉE DE
PÉTROLE**
Vaseline
cont. de 100 g
1,37\$

CÉRÉALES
Cheerios miel et noix
General Mills
boîte de 525 g
2,19\$

HIER et aujourd'hui

La maison Lauberivière doit son nom à un évêque

par Monique DUVAL

L'ouverture officielle de la maison Lauberivière, située au numéro 401 de la rue Saint-Paul et destinée à recevoir des citoyens en difficulté, suscite des interrogations chez les Québécois concernant le nom. Une fois qu'on a reconnu que, phonétiquement, il est très beau et qu'on le retrouve dans une petite localité de la Rive-Sud, on se demande qui il évoque.

Lauberivière, c'est le nom du cinquième évêque de Québec arrivé en 1740 à titre de successeur de Mgr Pierre-Herman Dosquet. Cet évêque entreprenait, à 28 ans, "plein d'ardeur et de zèle", une tâche difficile qui était celle de diriger une Église jeune et en plein développement, mais le sort en avait décidé autrement. Le jeune évêque ne vécut que cinq jours, une maladie qu'il avait contractée au cours de la traversée en soignant des malades l'emporta brusquement, suscitant le chagrin et le désarroi chez ses ouailles.

François-Louis Pourroy de Lauberivière appartenait à la noblesse et avait pour père Claude-Joseph Pourroy de Lauberivière et pour mère Marianne de Saint-Germain de Mérieux. Né à Grenoble le 16 juin 1611, il avait fait ses études à Paris, au séminaire de Saint-Sulpice, obtenu un doctorat à la Sorbonne puis, devenu prêtre, s'était vu confier le chapitre le plus important de la province de Grenoble.

Ses talents, ses vertus, sa prudence étaient tels que, dès que les autorités ecclésiastiques apprirent qu'il fallait nommer un successeur à Mgr Dosquet, à Québec,

elles pensèrent à lui. Se jugeant indigne de cette immense tâche qu'on lui assignait, il accepta cependant avec courage et désir de servir.

Après avoir reçu l'assentiment royal et les bulles du Saint-Père, le jeune prêtre se rendit à Paris pour y être sacré évêque. C'était le 16 août 1739 et la cérémonie eut lieu dans la chapelle du séminaire de Saint-Sulpice. Fait pittoresque: c'est un de ses prédécesseurs, Mgr de Mornay, qui, n'ayant jamais voulu traverser l'océan, avait dirigé son diocèse de Québec de son bureau de Paris, qui le consacra. Et Mgr Dosquet, son prédécesseur immédiat, était présent à la cérémonie.

Mgr de Lauberivière quitta le port de La Rochelle, le 10 juin 1740, à bord du vaisseau du roi, le "Rubis". La traversée de l'océan fut heureuse jusqu'aux grands bancs de Terre-Neuve, une fièvre maligne se déclarant à bord et provoquant la maladie et la mort.

Le jeune prélat se dépensa sans compter auprès des malades et des agonisants. La situation empirant, le commandant du bateau décida d'arrêter au Bic dans le but de demander du secours. Mgr de Lauberivière, bien que ne voulant quitter ses compagnons d'infortune, fut forcé de le faire pour se soumettre aux sollicitations de son entourage. On mit à sa disposition une chaloupe, qui le conduisit à Québec où il arriva le 8 août.

Accueilli avec beaucoup d'enthousiasme, le nouvel évêque se mit à la tâche dès le lendemain, commençant par visiter les communautés religieuses. Cinq jours après

son arrivée, il tomba malade, atteint, croyait-on, de la peste, et mourut "universellement regretté".

Sa réputation de sainteté était telle que dès l'annonce de sa mort, on lui attribuait des miracles. Son tombeau devint lieu de pèlerinage, mais la cession du Canada à l'Angleterre en 1759 devait interrompre ce culte et effacer insensiblement le souvenir de ses vertus et des bienfaits obtenus par ses prières. (Les évêques de Québec; Mgr Henri Têtu; 1889).

Et c'est au souvenir de cet homme de bien et de vertu que le directeur de la nouvelle maison, M. Raymond Tremblay, et ses collègues souscrivent la sympathie et la collaboration du public. Dons en argent, vêtements, meubles, objets divers seront bien reçus et bien utilisés, sans parler du bénévolat qui a un rôle primordial à jouer dans cette oeuvre qui ne reçoit aucune aide financière gouvernementale, mais celle des communautés religieuses. Tél.: 694-9316.

La maison Lauberivière a remplacé l'ancien hôtel Champlain, bâtiment construit il y a une cinquantaine d'années, plus exactement en 1927. L'architecte Ludger Robitaille avait été chargé de la construction qui avait coûté \$150,000. Après avoir servi d'hôtel jusqu'à ces dernières années, l'édifice est aujourd'hui propriété d'une société créée par l'Ordre des frères hospitaliers, anciennement responsable de cette oeuvre humanitaire à la maison Saint-Joseph, et d'autres communautés religieuses venues se joindre à cet ordre.



Mgr François-Louis Pourroy de Lauberivière, cinquième évêque de Québec.

histoire et patrimoine

par Monique Duval

Les ex-libris

Un récent article sur les ex-libris et le seul collectionneur du Québec, M. Paul-André Fournier, ayant suscité beaucoup de curiosité et d'intérêt, nous y revenons pour parler des lois qui régissent ce domaine, lois cependant très peu rigides, très peu rigoureuses.

Ainsi, un ex-libris ne sera utilisé que pour les volumes reliés ou pour d'autres non reliés, mais étant anciens ou incurables, ce qui est encore mieux... Si le livre possède déjà son ex-libris, vous pouvez en ajouter un à votre nom, mais pas sur la même page. Si le nom de l'ancien propriétaire est inconnu et sans intérêt, vous pouvez l'enlever, ce que vous ne ferez évidemment pas si vous avez affaire à une célébrité, un poète comme Octave Crémazie ou un médecin comme le Dr Sarrazin.

Aucune bible ne doit porter un ex-libris; c'est une tradition sacrée partout dans le monde, car il s'agit du Livre, avec un grand L, de ce qui appartient à toute l'humanité. Aucun dictionnaire ne doit non plus s'en voir doté, sauf dans le cas d'une édition spéciale, comme en 1967, le Dictionnaire biographique du Canada ayant produit une édition "dorée" pour célébrer les 100 ans de la Confédération canadienne.

Même s'il n'a pas de valeur, un ex-libris peut en prendre tenant compte de considérations familiales ou après le décès d'une personne connue, comme pourrait être un personnage politique, un artiste, écrivain, scientifique, journaliste ou autres.

Un seul premier ministre du Québec, bibliophile, a eu "ses" ex-libris personnels: Antonio Barrette. Du côté du fédéral, ce fut beaucoup plus répandu et M. Fournier nous cite les noms des premiers ministres suivants: John A. MacDonald, Lafontaine, Cartier, Baldwin, Laurier, Borden, Meighen. La bibliothèque de Rideau Hall, résidence officielle du gouverneur général, possède les siens, non pas avec le nom du représentant de la couronne britannique en fonction, mais tout simplement "Rideau Hall".

Enfin, ajoutons qu'en 1972, M. Fournier a écrit une plaquette sur le sujet et en a tiré 200 exemplaires. On peut communiquer avec lui à 651-1674.

Si le bois est généralement utilisé chez nous où ce matériau est roi, les ex-libris peuvent être aussi imprimés sur cuivre, sur acier et même sur linoléum.

Subventions au musée Maria-Chapelaine

M. François Gendron, ministre délégué à l'aménagement et au développement régional, vient d'accorder une subvention de \$12,500 à la Corporation du musée Maria-Chapelaine par l'entremise du fonds de développement régional de planification et de développement du Québec. Cet argent servira à faire préparer une étude sur les aménagements et les thèmes du futur musée.

La Corporation du musée Maria-Chapelaine, dont la propre contribution s'élèvera à \$3,000, assume la responsabilité de ce qui est appelé à devenir un lieu historique et ethnographique important. A sa réouverture, ce musée, qui comprendra plusieurs bâtiments, constituera une attraction culturelle et touristique de grande valeur et sera bénéfique à la région de Péribonka, au Lac-Saint-Jean.

Le nom de Louis Hémon, l'auteur du roman Maria Chapelaine, et son célèbre ouvrage ne sont pas près d'être oubliés.

Archives René Chaloult

Les Archives nationales du Québec viennent de faire l'acquisition des archives de René Chaloult (1901-1978), homme politique qui a joué un rôle important sur la scène provinciale et qui fut député de 1936 à 1952.

Ce fonds d'archives couvre une période qui va de 1924 à 1971, comprend des textes de causeries et de conférences, des brochures, des articles de journaux, une volumineuse correspondance où apparaissent les noms de Maurice Duplessis, René Lévesque, Lionel Groulx, André Laurendeau et autres.

On trouvera également dans cette documentation les préoccupations politiques de René Chaloult, les débats sur la conscription, le Bloc populaire, les élections, la nationalisation de l'électricité, le drapeau fleurdelisé, la canalisation du Saint-Laurent.

René Chaloult, reconnu comme ardent défenseur du nationalisme, fut d'abord député de l'Union nationale en 1936, puis du Parti libéral en 1939, avant de siéger comme indépendant en 1944 et 1948. Il sera défait comme candidat nationaliste aux élections de 1952 et à celles de 1956.

Il écrivit ses Mémoires, en 1969, sous le titre de "Mémoires politiques". De lui, on retient, entre autres choses, qu'il a été le défenseur du nationalisme, qu'il a eu l'idée du drapeau fleurdelisé adopté en 1948, qu'il a été vice-président du Regroupement national et qu'il a activement participé à la campagne de nationalisation de l'électricité en 1962 et en 1965.

AVIS D'ABANDON DE CHARTE

L'Association des locataires Inc. présentera une demande d'abandon de charte au ministre des Consommateurs, Corporations et Institutions financières. L'Association des locataires Inc.

ABANDON DE CHARTRE

PRENEZ AVIS que la compagnie "TRANSPORT MASKA INC." s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopération et Institutions financières aux fins d'obtenir la permission d'abandonner sa charte. Me JEAN BERNARD, NOTAIRE, Procureur de la Compagnie

AVIS

Avis est, par les présentes, donné conformément à l'article 1571D du Code civil, qu'un acte de transfert et cession de toutes les créances présentes ou futures de Tanneries Canadienne Inc. ayant sa principale place d'affaires à St-Pascal, Cité Kam, en faveur de la Banque Nationale du Canada (aux droits de la Banque Canadienne Nationale et de la Banque Provinciale du Canada), en date du 7 octobre 1980 a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Kamouraska, le 8 octobre 1980, sous le numéro 123358. St-Pascal, Cité Kam, le 25 janvier 1983. BANQUE NATIONALE DU CANADA

AVIS D'ABANDON DE CHARTRE

Le "Club social Lafortest" présentera une demande d'abandon de charte au ministre des Consommateurs, Corporations et Institutions financières. Phil Blouin, président Club social Lafortest

AVIS

AVIS est donné par la présente, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code Civil, que Les Productions Claude Asselin Inc., une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Ville de Cap-Rouge, province de Québec, a le 11 avril 1978, cédé et transféré à la Banque Royale du Canada, toutes ses créances comptables et autres, actuelles et futures, à titre de garanties, et que la cession a été dûment enregistrée dans la division d'enregistrement de Québec, le 12 avril 1978 sous le numéro 907617. CE 31e jour de janvier 1983. BANQUE ROYALE DU CANADA Succursale Principale 700, Place d'Youville Case postale 5100 Québec (Qué.) G1K 7S8

La grande liquidation Sears après inventaire

Soyez prêt pour le grand événement; des économies et grandes valeurs dans tout le magasin!



A un si bas prix, procurez-vous ce romantique couvre-lit

34⁹⁹ Lit 1 place

Élégant couvre-lit en dentelle polyester, garni d'un volant assorti qui rehaussera votre chambre à coucher. Laver, sécher à la machine. Choix de motifs et couleurs décoratives.

Lit 1 place. # 59 001.....\$34.99
Lit 2 places. # 59 002.....\$39.99
Grand lit 2 places. # 59 003.....\$49.99



Possibilité de crédit



Rayon 24 — Rideaux, tentures

Prix en vigueur jusqu'au 5 février 1983

Les mentions "Rég." ou "était" de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi, de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi, de 9h à 17h le samedi. Venez sur place • Québec, Place Fleur de Lys • Ste-Foy, Place Laurier • Lévis, Galeries Chagnon.

Utilisez notre service de commandes téléphoniques 24 heures. 529-9811

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus

Conférence constitutionnelle

Le droit de veto du Québec n'est pas à l'ordre du jour

par Michel C. AUGER

OTTAWA (PC) — La question du droit de veto du Québec n'est toujours pas à l'ordre du jour de la conférence constitutionnelle des 15 et 16 mars.

C'est ce qu'a confirmé hier le ministre fédéral de la Justice, M. Mark MacGuigan, à l'issue d'une réunion préparatoire de deux jours à la conférence de mars. Le ministre fédéral a rappelé que cette conférence doit s'occuper d'abord et avant tout de la question des droits des

autochtones et que les autres sujets n'y seront pas prioritaires.

Le gouvernement du Québec avait délégué le ministre des Affaires intergouvernementales Jacques-Yvan Morin à la conférence, mais celui-ci n'a participé qu'à des discussions sur les droits des autochtones.

Quant à la discussion a porté sur d'autres sujets, lundi soir, M. Morin n'était pas présent et la délégation du Québec était dirigée par le sous-ministre des Affaires intergouvernementales,

Mme Paule Leduc, qui n'agissait que comme observatrice.

M. MacGuigan n'a d'ailleurs pas voulu commenter la participation du Québec aux travaux, affirmant qu'il n'avait pas à juger la participation des provinces.

Quatre sujets

Quant à l'ordre du jour sur des questions ne touchant pas les droits des autochtones, M. MacGuigan n'a mentionné que quatre sujets:

— les droits de pro-

priété, que certaines provinces, dont la Colombie-Britannique et l'Alberta, voudraient voir confirmés dans la charte des droits;

— des amendements techniques sur le rôle des lieutenants-gouverneurs;

— les tribunaux de la famille et le droit familial;

— les tribunaux administratifs.

"La question de la formule d'amendement ou du droit de veto du Québec n'est pas à l'ordre du jour", a déclaré M. MacGuigan.

Le ministre avait déclaré la veille qu'il appartenait au Québec de soulever cette question s'il le désirait, ce qui est impossible puisque le Québec ne participe aux discussions que comme observateur.

M. Morin avait d'ailleurs rappelé aux participants à la conférence qu'il n'était présent à Ottawa qu'à la demande expresse des autochtones du Québec et qu'il ne fallait surtout pas interpréter sa présence comme une approbation par son gouvernement du processus constitutionnel.

Le ministre avait affirmé, lundi soir, avoir abordé la question du veto du Québec avec les autres ministres responsables du dossier constitutionnel, mais que le Québec n'avait pas formellement demandé à ce qu'elle soit inscrite à l'ordre du jour de la conférence de mars.

M. Morin devait ajouter qu'une décision à ce sujet devrait être prise "au cours des prochaines semaines".



Les crocus sortent!

Le temps doux des derniers jours, dans la région de Vancouver, a permis l'éclosion des premières fleurs du printemps, les crocus. Ils sont apparus beaucoup plus tôt qu'à l'habitude, et Terri Clark est venue le constater de près dans le parc Alexandra près de la baie des Anglais.



Un représentant régional

C'est M. Robert Leclerc, président de l'Association libérale de la circonscription électorale de Montmorency, qui a été choisi pour représenter la région de Québec au sein du bureau de direction du Parti libéral du Québec. Cette nomination fait suite à la réforme des statuts que les militants libéraux ont adopté en décembre lors de la tenue de leur conseil général. Les dirigeants libéraux de la région de Québec indiquent qu'ils fondent "de grands espoirs en cette nomination de M. Leclerc qui permettra au PLQ d'être davantage sensible à l'évolution du débat politique dans la région de Québec".

Il ne sera pas candidat

La liste des candidats susceptibles de poser leur candidature lors du prochain congrès à l'investiture libérale dans la circonscription électorale de Charlesbourg, diminue lentement. Ainsi, au cours des derniers jours, M. Ralph Mercier, conseiller à la Commission scolaire des Îlets et président de la Commission régionale Jean-Talon, a indiqué qu'il avait abandonné l'idée de poser sa candidature. "Le rendement de mon entreprise, explique-t-il dans un communiqué remis à la presse, le niveau d'engagement que j'ai déjà accepté dans le cadre de mes responsabilités en milieu scolaire, requièrent pour l'instant beaucoup de mon temps et me permettent, je crois, d'apporter une contribution positive à notre collectivité et à nos jeunes."

Corridor terre-neuvien: la loi sur l'expropriation est entrée en vigueur

OTTAWA (PC) — La loi concernant l'expropriation d'une portion de territoire québécois pour permettre à Terre-Neuve d'y loger son corridor d'exportation d'électricité vers les États-Unis est entrée en vigueur hier, malgré les protestations énergiques du Québec.

Cette loi, votée au mois de juillet, permet à l'Office national de l'énergie d'ordonner l'expropriation d'un territoire de n'importe quelle province, pour encourager le commerce interprovincial ou international d'hydro-électricité.

En juillet, la proclamation de certaines clauses de la loi fut reportée de six mois, dans l'espoir que les deux sœurs-ennemies s'entendent sur la question.

La querelle de juridiction est maintenant rendue à la Cour suprême. Québec demandera révision du jugement de la cour d'appel de Terre-Neuve, qui a permis à la province de cesser d'honorer le contrat de vente d'électricité la liant au Québec. Les deux provinces attendent toujours le jugement final du plus haut tribunal du pays.

Historique du contrat

Ce contrat, échelonné sur 65 ans, stipule que Terre-Neuve doit vendre à Hydro-Québec la plus grande part de l'électricité produite par la centrale de Churchill Falls, au Labrador.

Le contrat a cependant été rédigé et signé à un moment où les prix du pétrole connaissaient une flambée. Les deux parties ont donc convenu d'un prix de vente d'électricité relativement bas, afin de demeurer compétitif. Le Québec, pour sa part, revendait l'électricité puisée de Churchill Falls aux États de la Nouvelle-Angleterre.

Terre-Neuve tentait depuis plusieurs années de convaincre Québec de rédiger à nouveau le contrat

qui la liait jusqu'en l'an 2041, mais les deux provinces n'ont pu parvenir à un accord sur cette question.

La province maritime a préalablement annoncé qu'elle solliciterait la permission de l'Office national de l'énergie pour construire son propre réseau hydro-électrique à même le corridor québécois exproprié, afin d'exporter elle-même l'électricité de Churchill Falls vers les États-Unis.

L'ENTREPÔT D'ALIMENTATION

JADIS

TOUTE UNE ÉCONOMIE SUR... TOUT!

Chez Jadis, vous n'économisez pas seulement sur un produit de temps en temps, vous économisez sur tout, tout le temps! Sur chaque produit, du début à la fin. En fin de compte, ça vous coûte beaucoup moins cher pour obtenir des produits de toute première qualité.

TOUT, TOUT, TOUT...

Tout... un choix de fruits et légumes en vrac.

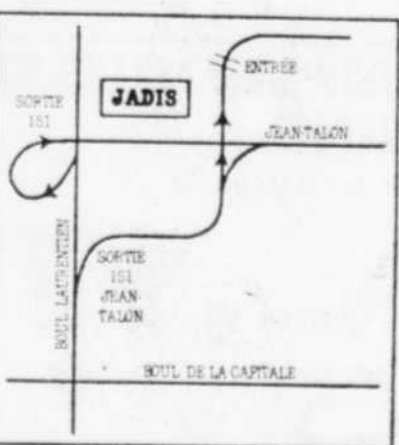
Tout... un assortiment de viandes et de charcuterie.

Tout... un choix de produits d'épicerie bien connus.

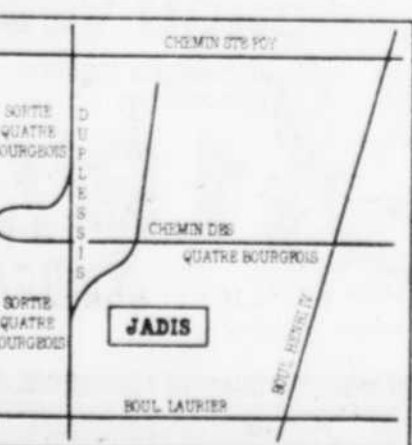
Tout... est clair, net et bien rangé dans nos larges allées.

Tout... à la même place.

Tout... est de première qualité, c'est garanti!



1750, PERIGORD, ORSAIRVILLE



999, DE BOURGOGNE, SAINTES-POY

Heures d'ouverture:
Du lundi au mercredi: 9h à 18h
les jeudi et vendredi: 8h30 à 21h
le samedi: 8h30 à 17h

PAPIER HYGIÉNIQUE

DÉCOR II
2 ÉPAISSEURS
PQT DE 4 ROUL.
POURQUOI PAYER 1.69 **.99**

PÂTES ALIMENTAIRES

LANCIA
SPAGHETTI, SPAGHETTINI,
MACARONI COUPÉ - SAC DE 750 g
POURQUOI PAYER 1.29 **.89**

GÂTEAU DE CAMPAGNE

DUNCAN HINES
SAVEURS ASSORTIES
PTE DE 540 g
POURQUOI PAYER 1.79 **.99**

CAFÉ INSTANTANÉ

MAXWELL HOUSE
POT DE 285 g
POURQUOI PAYER 6.89 **4.79**

DÉTERSIF À LESSIVE

TIDE
PTE DE 6 LITRES
POURQUOI PAYER 5.09 **3.89**

LAITUE ICEBERG

DE LA CALIFORNIE
PRODUIT DES É.-U.
CANADA NO 1 - GR. 24
POURQUOI PAYER .79 ch. **.57 ch.**

JUS DE TOMATES

LÉGUME
CANADA DE FANTASIE
PTE DE 1.36 LITRE
POURQUOI PAYER 1.25 **.69**

ESSUIE-TOUT

KLEENEX OU VIVA
2 ÉPAISSEURS
PQT DE 2 ROUL.
POURQUOI PAYER 1.99 **.87**

PAPIERS MOUCHOIRS

KLEENEX
2 ÉPAISSEURS
PTE DE 200
POURQUOI PAYER 1.19 **.77**

MOUTARDE PRÉPARÉE

HEINZ
POT DE 500 ml
POURQUOI PAYER 1.09 **.69**

POULET FRAIS

CANADA CATÉGORIE A
POURQUOI PAYER 2.84 **1.92 kg**

ORANGE SUNKIST

VARIÉTÉ NAVEL
DE LA CALIFORNIE
PRODUIT DES É.-U. - GR. 113
POURQUOI PAYER .16 ch. **.09 ch.**

FRITES SURGELÉES

SOMMERDALE
SAC DE 2.27 kg
POURQUOI PAYER 1.58 **.89**

MARGARINE RÉGULIÈRE

LA QUÉBÉCOISE
BARIAN 1 LB (454 g)
POURQUOI PAYER .67 **.47**

TOMATES ENTÈRES

HAR DEE
CANADA DE CHOIX
PTE DE 706 ml
POURQUOI PAYER 1.35 **.69**

JUS D'ORANGE CONCENTRÉ CONGELÉ

SUNPAC
PTE DE 336 ml
POURQUOI PAYER 1.12 **.79**

SAUCISSES FUMÉES

DAVERN FARMS
PQT DE 454 g
.79 ch.

GROSSES BANANES JAUNE

POURQUOI PAYER .86 **.55 kg**



Jusqu'à 30% en plus de bonnes provisions pour votre argent!
Des prix que vous pensiez disparus à jamais.

L'entrepôt d'alimentation Jadis fait partie de la Société Stalberg. Les prix des supermarchés données sont les prix courants. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands.

SOUPER QUÉBÉCOIS DU GRAND

Le mercredi 9 février 1983 18 h 30

Centre municipal des Congrès

MAÎTRE DE CÉRÉMONIE
LOUIS BILODEAU
EN VEDETTE
Denise Guénette
La Turlutaine
Les champions gigueurs canadiens
Groupe de danseurs "Moromaguy"

Prix d'entrée: **17.50** /personne
Incluant: 2 apéritifs, repas, spectacles et danses
(Taxes et service inclus)

UNE COMMANDITE DE
John de Kuyper & Fils (Canada) Ltée

En collaboration avec
Hilton International Québec CKCV 9280

ENCAN CHINOIS TENUE CARNAVALESQUE
RESERVATIONS ET VENTE DE BILLETS:
647-2411 poste 298



Domaine Forget opus 1

...Tourbillon musical pour

Un disque enregistré par et pour les étudiants du Domaine Forget.

7,95\$

FRANÇOIS DOMPIERRE EDVARD GRIEG SIR ERNEST MACMILLAN LEROY ANDERSON



DALLAIRE

8500, Boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg, 82, Ave Principale, St-Romuald
427, Boul. Bastien, Neufchâtel 1875, Rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette
333, Côte Joyeuse, St-Raymond Portneuf, 141, Rue Caron, Lauzon.

POULET FRAIS

Canada
catégorie « A »
3 à 4 lb **2,16\$ / kg**
,98¢ / lb

BOEUF HACHÉ

mi-maigre **3,48\$ / kg**
1,58¢ / lb

POULET PANÉ SCHNEIDERS

régulier, miel
ou boîte de
cuisses surgelée
900 g **4,48\$**

POITRINES DE POULET PANÉES SCHNEIDERS

surgelées
boîte de 900 g **4,78\$**

BACON SCHNEIDERS

ordinaire, érable,
épais ou orange
pqt 500 g **2,68\$**

FROMAGE SINGLE DE KRAFT

8 tranches individuelles
paquet de 250 g **1,33\$**

BEURRE D'ARACHIDES SCHWARTZ CREMEUX

bocal de 500 g **1,67\$**

PAPIER HYGIENIQUE COTTONELLE

couleurs variées
paquet de 4 rouleaux **1,27\$**

MINI POUDINGS LAURA SECORD

sauveurs variées
paquet de 4 x 142 g **1,57\$**

SAUMON ROSE CLOVER LEAF

boîte de 220 g **1,29\$**

JUS DE POMMES PUR ST-HILAIRE

boîte de 1,36 litre **,98¢**

POIS VERTS LESIEUR

#1 - #2
qualité de fantaisie
boîte de 398 ml **,68¢**

HUILE DE MAÏS MAZOLA

bouteille de 1 litre **1,99\$**

THE SALADA

Orange Pekoe
boîte de 60 sachets **1,77\$**

SAC A POUBELLES GLAD

extérieurs
26" x 36"
paquet de 10 unités **1,47\$**



FROMAGE VELVEETA TRANCHE

pqt 500 g **3,19\$**

PURIFICATEUR D'AIR DOUBLE FRAICHEUR

parfums assortis 25 g **1,63\$**

CAFE INSTANTANÉ MAXIM

séché à froid
bocal 113 g **3,49\$**

NETTOYEUR A RENVOI LIQUIDE PLUMER

bouteille 909 ml **1,89\$**

EAU MINÉRALE ST-CASTIN

bouteille 750 ml **,49¢**

FROMAGE GRUYÈRE SWISS KNIGHT

pqt 227 g **1,49\$**

TARTINADE POUR SANDWICHS KRAFT

bocal 500 ml **1,49\$**

TOMATES ETUVÉES DEL MONTE

qualité fantaisie
boîte 796 ml **1,17\$**

POITRINES DE POULET

fraîches, avec dos
3,70\$ / kg
1,68\$ / lb



CUISSES DE POULET

fraîches, avec dos
2,16\$ / kg
,98¢ / lb

BREUVAGE F.B.I.

sauveurs variées,
bocal de 1,8 litre **,88¢**

CAFÉ MOULU MAXWELL HOUSE

régulier, filtre ou filtre matique
sac de 454 g **1,98\$**

MARGARINE MOLLE GOLDEN GIRL

contenant de 907 g **1,28\$**



CHAMPIGNONS SLACKS

morceaux ou pieds
boîte de 284 ml **,68¢**

BISCUITS TI-COC DE LIDO

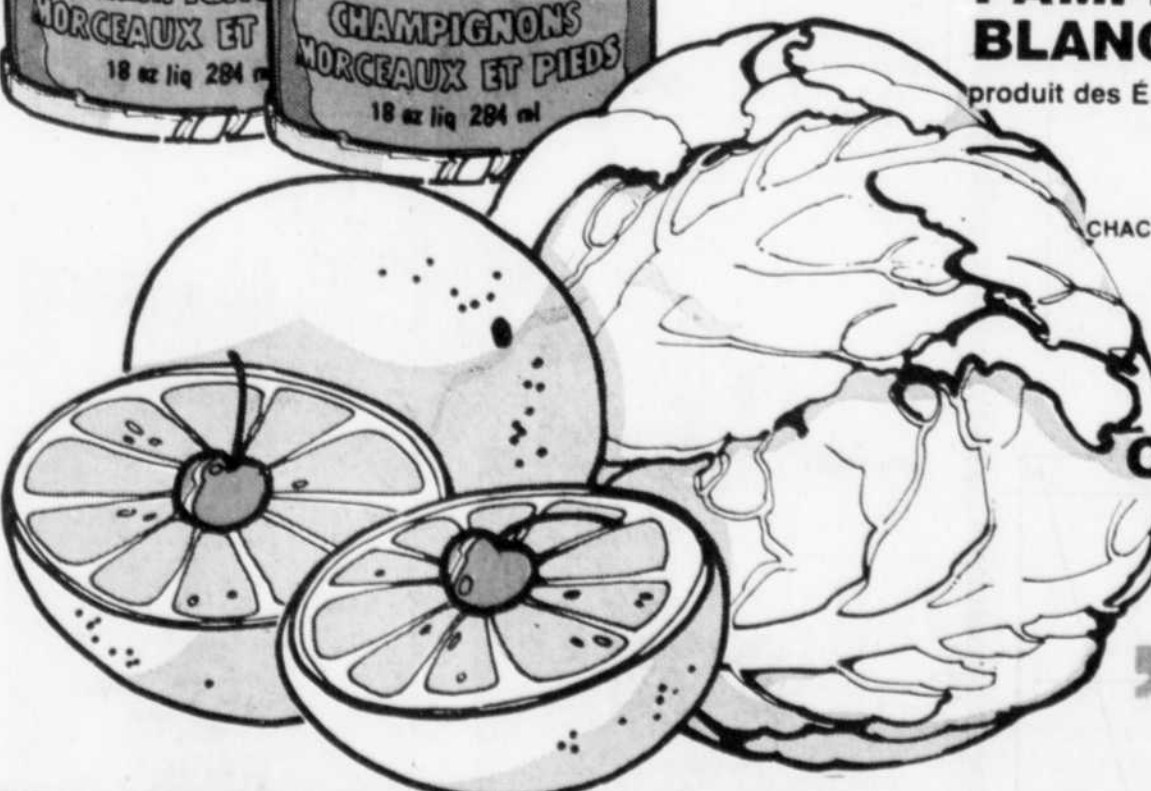
chocolat pur
cello de 300 g **1,58\$**

PAMPLEMOUSSE BLANC

produit des E.U. gr. 48
CHACUN **,17¢**

CHOU VERT

produit du Québec
Canada no. 1
,18\$ / kg
,08¢ / lb



JAMBON OLD FASHIONED SCHNEIDERS

déossé **10,78\$ / kg**
4,98¢ / lb

CRETONS QUATRE ÉTOILES

fraîs
275 g **2,38\$**

TÊTE FROMAGÉE QUATRE ÉTOILES

275 g **1,78\$**

PÂTÉ DE VIANDE QUATRE ÉTOILES

pqt 6 unités
400 g **2,48\$**

PEPSI COLA ET DIET PEPSI

bouteille de 750 ml,
plus dépôt **6/2,69\$**

COLLATION INSTANTANÉE GATTUSO

sauveurs variées
contenant de 70 g **,79¢**

DÉTERSIF EN POUDRE PUNCH

boîte de 6 litres **3,57\$**

MÉLANGE À GÂTEAU SUPER MOELLEUX BETTY CROCKER

sauveurs variées
boîte de 510 g **1,07\$**

ESSUIE-TOUT VIVA

couleurs assorties
paquet de 2 rouleaux **,99¢**

NOURRITURE POUR CHAT PURINA CAT CHOW

sèche
sac de 2 kg **3,19\$**

BEURRE À TARTINER NOIXELLE DE FREDDY

chocolat
bocal de 220 g **1,77\$**

SAUCE À PIZZA FREDDY

régulière
jarre de 325 ml **,89¢**

FROMAGE MOZZARELLA KRAFT

naturel
454 g **2,98\$**

NETTOYEUR TUILEX

pour salle de bain
bouteille de 450 ml **2,39\$**

la petite gerbe

TARTE AUX PACANES

cuisson sur place
8 pouces **2,39\$**

PÂTÉ AU POULET

800 g **2,99\$**

CROISSANTS FRANÇOIS HUBERT

assortis
pqt 6 unités **1,89\$**

POMMES GRANNY SMITH

produit de France
Canada de fantaisie **1,06\$ / kg**
,48¢ / lb

AVOCADOS

produit des E.U.
CHACUN **,49¢**

AUBERGINE

produit du Mexique
1,30\$ / kg
,59¢ / lb

C'est bon de vous plaire

Les photos de ce cahier ne servent qu'à identifier la marque de commerce des produits annoncés.
Le texte prévaut en toutes occasions, nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

EN VIGUEUR DU 2 au 5 FEVRIER